Bulletin Intérieur

DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

MENSUEL

JUIN 1949

N° 43

SOMMAIRE

41e CONGRES NATIONAL

— Convocation 2
— Motions 3

LE PARTI ET L'UNION FRANÇAISE

— Motion du Tonkin 22
— Motion de la Section de Phnom-Penh 23

PROPAGANDE ET EDUCATION SOCIALISTES

— Statistique des forces respectives des Socialistes et des Communistes aux élections Cantonales 24
— *Staline le Terrible* (S. Labin) 26

LA VIE INTERIEURE DU PARTI

— Avis important aux Trésoriers 27
— Comment fonctionne une Commission Nationale 28
— Quelques moyens de tuer une Association 29
— Nos G. S. E. 30
— Entr'aide Ouvrière Française 30
— Mutuelle Générale du Tourisme 32
— Coopération 33
— Les Locataires s'organisent 35
— Les Femmes Socialistes 36
— La Commission Centrale Agricole 36
— Conférence Nationale des Elus Socialistes. Roubaix, 2-3 Juillet 1949 37
— Fédération Nationale des Etudiants Socialistes 38
— Commission Nationale des Conflits 39
— Librairie Populaire 39

Copyright Fondation Jean-Jaurès

Le B. I. rend compte de l'activité du Parti, fournit des arguments et des documents aux militants. Il ne doit pas être communiqué à des étrangers au Parti.

Bulletin Intérieur

DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Envoi gratuit à tous les secrétaires de sections, à tous les secrétaires et militants fédéraux et aux membres des organismes centraux.

N° 43 — JUIN 1949

ABONNEMENTS :
au « BULLETIN INTÉRIEUR » et « ARGUMENTS ET RIPOSTES »
Robert FOUQUART. 17. Cité Malesherbes - PARIS — C. C. P. 5570-17

REDACTION :
Service du « BULLETIN INTÉRIEUR »
12, Cité Malesherbes - PARIS (9e)

41e CONGRÈS NATIONAL

CONVOCATION

Le Comité Directeur a décidé que le 41e *Congrès National se tiendrait à* **Paris,** *Palais de la* **Mutualité,** 24, *rue Saint-Victor* (*Métro : Maubert-Mutualité*), *les* **15, 16, 17, 18 Juillet 1949.**

1° Représentation des Fédérations.

Les circulaires n° 345 et 350 ont informé les Fédérations du nombre de mandats et de délégués auxquels elles auront droit dans nos assises nationales en 1949.

2° Titres de délégations. Rapports statutaires.

Le matériel est maintenant mis en place dans toutes les Fédérations et Sections.

En cas de non réception, aviser d'urgence le Secrétariat du Parti.

3° Ordre du jour.

Dans sa séance du 6 mai 1949, le Comité Directeur a ainsi fixé l'ordre du jour :

a) Examen des Rapports Statutaire;
b) Les problèmes d'avenir,
Orientation politique générale,
L'Europe;
c) Renouvellement des Organismes Centraux.

*
**

En ce qui concerne l'organisation des travaux du Congrès, le Comité Directeur a, en outre, décidé (séance du 6 mai) :

— que le bilan général d'activité serait mis aux voix en bloc;
— que, en ce qui concerne l'avenir, les questions seraient d'abord débattues en Commissions avant de l'être en séance plénière.

4° Motions de politique générale.

Les camarades trouveront ci-après les textes des motions parvenues au Secrétariat du Parti avant l'impression du présent Bulletin.

Rapports pour le 41e Congrès National

Rectification : Dans le tableau des réunions du Groupe à l'Assemblée Nationale pour la période du 1er Janvier au 5 Avril, notre camarade Augustin LAURENT est porté pour 3 présences et 15 excuses. Il faut lire 31 présences et 5 excuses.

●

AVIS

Le présent bulletin porte le numéro 43.
Le numéro 42 a été donné au tirage spécial :

41e Congrès National : Rapports.

Il n'a pas été et ne sera pas remis aux abonnés, sa diffusion ayant été réservée aux seuls Secrétaires Fédéraux et Secrétaires de Section.

N.D.L.R.

MOTIONS
DE POLITIQUE GÉNÉRALE
41e CONGRÈS NATIONAL

POUR UNE REVALORISATION des Méthodes d'Action et de Pensée du Parti

— CONSIDERANT que la lutte pour le socialisme ne peut pas se poursuivre par la seule action parlementaire dans les conditions où celle-ci est contrainte de s'exercer.

— Que la vie du Parti, du fait des contingences de l'actualité politique, a été trop liée à cette action parlementaire.

— CONSIDERANT que la désaffection dont souffre le Parti vient du fait que l'action des militants est d'ordre politique seul plutôt que d'élaboration socialiste.

— Qu'en conséquence, par les concessions exigées, cette action est de nature à soulever de graves cas de conscience socialistes et à refreiner les enthousiasmes, s'il n'existe pas en contrepartie d'action purement constructive.

— CONSIDERANT, d'autre part, que l'action du parti ainsi réduite offre à la critique cette apparence de parti Radical.

— CONSIDERANT que le parti n'a pas réussi à grouper autour de lui des sympathies socialistes qui sont pourtant nombreuses puisque des mouvements d'esprit socialiste réussissent à se manifester, dispersant de ce fait des forces qui devraient être nôtres.

— NOUS PENSONS que le parti doit rechercher une vie propre et active qui ne soit pas uniquement axée sur la vie parlementaire.

— CONSIDERANT en conclusion que, si l'action parlementaire est nécessaire pour la défense démocratique, le but essentiel du parti reste le même, à savoir la prise du pouvoir pour une action purement socialiste, et qu'il importe en conséquence de regrouper les forces socialistes.

NOUS PROPOSONS :

1° Pour ce qui concerne la vie parlementaire, que l'action du parti demeure de vigilance, de contrôle et d'orientation socialiste.

2° Mais, **parallèlement,** le Parti a le devoir urgent et impérieux d'adopter une attitude révolutionnaire et de mener une action efficace dans les domaines socialistes indépendants de l'actualité parlementaire.

Il est inadmissible que certaines batailles autour des idées socialistes, des problèmes de liberté ou de matérialisme historique — entre marxistes, non marxistes, existentialistes, communistes et partisans de l'ère des organisateurs — se livrent par-dessus le Parti S.F.I.O. et sans que celui-ci tienne sa place.

Le parti doit, en conséquence, reconsidérer l'aspect doctrinal, approfondir et repenser le Socialisme.

L'évolution historique exige cet examen et cet approfondissement de la doctrine socialiste qui doit rester à la base de la formation des militants, la négligence de cet enseignement étant une des causes majeures d'affaiblissement des forces socialistes.

3° Le Parti doit élaborer un programme économique de grande envergure qui soit pour notre génération ce que le programme des grandes lois sociales et des nationalisations a été pour la précédente génération.

4° Le Parti doit développer toutes les activités d'inspiration socialiste d'ordre SOCIAL et CULTUREL (échanges internationaux d'ouvriers, loisirs, tourisme, art, etc...) le Parti n'aura de vigueur réelle et aux yeux des autres que par la valeur propre de ses réalisations en ces domaines. Rappelons l'importance, aussi bien pour la propagande, que pour le développement interne du socialisme, du Théâtre du Peuple que soutenait Jaurès, des Fêtes du Peuple de Doyen, des réalisations des Travaillistes et des Scandinaves — tous mouvements d'une réelle efficacité par les sympathies nombreuses et agissantes que provoque leur succès.

Pour ces réalisations le Parti doit — non pas reprendre ces idées sous une forme usée, périmée et superficielle, des actions nouvelles, exigeant des méthodes rajeunies et des moyens nouveaux — mais élaborer un plan de politique culturelle et sociale dont nous ne pouvons donner en cette motion que le principe, mais qui répond pour ses auteurs à un plan général bien défini.

Signataires : PAQUITA Claude, KLEIN Maurice, HARDY André, CORDONNIER Maurice, CHAZAL.

MOTION PROGRAMME AGRICULTURE

La Commission Centrale Agricole du Parti présente, pour le 41e Congrès National, une motion concernant les problèmes agricoles.

Il ne s'agit nullement d'un texte visant l'orientation de la politique générale du Parti. Elle tend essentiellement à susciter les réflexions des camarades des Commissions Agricoles Fédérales et de Sections. Bien entendu tous les militants du Parti doivent se pencher sur ces problèmes, dont la solution a une répercussion sur la vie des travailleurs de toutes catégories, des villes et des champs, manuels et intellectuels.

Au moment :

— où l'évolution économique fait apparaître, une fois de plus, avec les premières manifestations d'une nouvelle crise économique, les contradictions du système capitaliste ;

— où il est évident que ce régime est incapable d'assurer à l'agriculture la stabilité indispensable ; qu'il entraîne la saturation des marchés et l'effondrement des prix tandis que les besoins essentiels des consommateurs ne sont pas satisfaits ; qu'il aboutit à ne donner des signes monétaires abondants aux producteurs qu'au moment où ces derniers ne trouvent rien d'utile à acheter sur le marché industriel (provoquant ainsi la misère dans les villes, l'inflation et la dévalorisation des épargnes paysannes) ; mais qu'il détruit leur pouvoir d'achat dès que les produits indispensables à l'agriculture et les produits d'équipement redeviennent abondants ;

— où, en France en particulier, le système de distribution est tellement onéreux que le consommateur doit payer des prix trop élevés qui comprennent plus de marges commerciales que de rémunération du travail producteur ;

— où la politique économique — incohérent mélange de mesures libérales au profit du capitalisme spéculateur et de mesures étatiques contre la rémunération du travail des ouvriers et des paysans — constitue une expérience désastreuse et parfaitement concluante :

Il est évident que l'agriculture française n'a rien à espérer d'un capitalisme spéculatif, abusivement appelé libéral, qui exploite et ruine tour à tour les paysans et les ouvriers, en les dressant d'ailleurs les uns contre les autres.

*
**

Au même moment l'évolution politique et économique, en particulier dans les « démocraties » dites populaires, oblige le Kominform à démasquer ses batteries et l'a récemment amené, au cours d'une de ses volte-faces cyniques, à préciser certains points de la politique paysanne des prétendus communistes. Contrairement à la véritable doctrine socialiste, qui voit dans l'avènement du prolétariat le début d'une Société sans classe, les staliniens ont dû avouer que leur intention reste d'asservir la classe paysanne au polétariat urbain. C'est là une des causes des craquements qui se font entendre dans les pays asservis par le monstre soviétique. Les paysans français doivent connaître les intentions réelles des prétendus communistes. Ils doivent comprendre que les staliniens veulent se servir d'eux pour instaurer contre eux un nouvel esclavage au profit de l'Etat soviétique ; c'est-à-dire au profit d'un capitalisme d'Etat hiérarchisé, barbare et impérialiste.

Ainsi : réactionnaires, « libéraux » et staliniens se sont révélés les ennemis redoutables des masses paysannes.

Par contre, le Parti socialiste est fier de constater que sa doctrine, son programme, sa tactique restent seules susceptibles d'apporter les meilleures solutions aux problèmes actuels de l'agriculture.

Le Parti socialiste n'a pas changé de position car en matière agricole comme ailleurs, la seule habileté c'est d'avoir ce courage que réclamait Jaurès, de chercher la vérité et de la dire.

Il place donc au premier plan de ses préoccupations la défense et la rénovation de l'Agriculture française. Il est guidé en cela par des considérations économiques, sociales et humaines.

Il est profondément convaincu qu'il n'est possible de sauver et d'améliorer la production agricole française, en même temps que le niveau de vie des exploitants et des salariés de l'agriculture, qu'à la seule condition de se placer résolument à l'échelle européenne et de tenir compte de l'évolution des facteurs économiques dans le monde.

Il réaffirme, d'autre part, solennellement, qu'il est partisan du maintien de la propriété et de l'exploitation familiale. Il rappelle à ce sujet les paroles prononcées par Jues Guesde il y a près de cinquante ans : **« Là où le moyen de production qu'est la terre est déjà possédé par le producteur, c'est-à-dire par le cultivateur, l'intervention sociale ou socialiste ne peut, ne doit se produire que pour débarrasser le travailleur propriétaire des charges sous lesquelles il plie et meurt à l'heure présente ».**

Mais le Parti Socialiste ajoute **qu'il est le seul défenseur sincère de l'exploitation familiale ;** la petite et moyenne exploitation individuelles ne pouvant se maintenir dans le cadre de l'économie européenne et mondiale moderne que par l'application cohérente des mesures proposées par les socialistes et trop partiellement appliquées jusqu'ici : regroupement culturel et remembrement ; interdiction du remorcellement ; interdiction de la spéculation, de la surenchère et de l'accaparement des terres par les non-exploitants lors de la vente des parcelles et des fermes ; défense du statut du fermage et du métayage ; abaissement des prix de revient et diminution de la fatigue par l'achat, l'utilisation et l'amortissement du gros matériel sous la forme coopérative ; exécution des très gros travaux sous la forme coopérative ou communale ; politique audacieuse d'équipement des fermes, des coopératives et des communes rurales ; sécurité sociale complète étendue à l'exploitant et aux membres de sa famille, sécurité économique par une organisation des marchés du type socialiste (c'est-à-dire : ni étatique ni spéculative), à l'exemple de l'Office du Blé de 1936 ; garantissant des prix stables et normaux, en toutes circonstances, aux producteurs comme aux consommateurs ; etc..., etc...

D'autre part, considérant la crise qui sévit actuellement dans les régions de polyculture et qui frappe cruellement de nombreuses familles d'exploitants et de salariés ;

Considérant enfin la faiblesse de notre enseignement agricole et des initiatives susceptibles d'assurer aux jeunes une vie attachante à la campagne ;

Le Parti Socialiste appelle tous les travailleurs de la terre à imposer résolument le programme ci-dessous, proposé par un Parti dont ils savent qu'il a toujours su se garder de toute démagogie négative et déshonorante :

1. - Orientation de la production agricole.

Préparation par les Services Administratifs et les Organismes agricoles d'un plan d'orientation de l'Agriculture et réalisation de ce plan dont le but doit être, par l'abaissement des prix de revient, de permettre d'assurer en toutes circonstances un niveau de vie élevé à l'ensemble des travailleurs ruraux. Il devra aussi tenir compte des besoins réels de la consommation française, européenne et mondiale.

Ce plan d'orientation ne devra pas tenter d'enfermer la France dans un régime autarcique mais, au contraire, devra lui permettre de s'intégrer dans une organisation économique internationale non étatique, garantissant le pouvoir d'achat des producteurs et la stabilité de la monnaie par des prix constants stabilisés à un niveau équitable pour les travailleurs de toutes professions.

2. - Organisation des marchés des produits agricoles.

Cette organisation devra être recherchée par :

A. — La simplification et l'allègement des rouages bureaucratiques dans le sens du retour à la conception d'organismes interprofessionnels fonctionnant sous le contrôle de l'Etat, organismes dont le modèle peut être fourni par l'Office du Blé tel qu'il fonctionnait en 1936 ; ou mieux, tel que les socialistes l'avaient proposé avant l'offensive des réactionnaires du Sénat de l'époque. Il devient urgent, par exemple, d'organiser ainsi le marché des pommes de terre, des légumes, de la viande, des produits laitiers, des engrais, etc...

B. — La fixation de prix agricoles permettant d'assurer aux agriculteurs et aux ouvriers agricoles une sécurité d'existence et un niveau de vie convenables, compte tenu des prix industriels et en général du coût de la production.

C. — Le développement du réseau coopératif en assurant aux coopératives agricoles un large financement et un régime fiscal équitable leur permettant de se défendre contre les manœuvres spéculatives du haut commerce de plus en plus intégré.

D. — L'encouragement aux relations directes par la signature de contrats de longue durée entre les coopératives agricoles et leurs unions d'une part, et, d'autre part, les coopératives de consommation et les groupements de consommateurs et de petits commerçants et leurs organismes centraux.

3. - Equipement de l'agriculture.

L'équipement rationnel de l'agriculture, tant individuel que collectif, devra être poursuivi :

a) En facilitant la production française en matière de machinisme agricole, en particulier par la standardisation des fabrications des entreprises.

b) En réservant une partie importante des fonds produits par la contre-partie de l'aide Marshall pour satisfaire les besoins d'équipement de l'agriculture.

c) En recherchanit un mode rationnel de financement du Fonds National de Progrès, de Modernisation et d'Equipement, section rurale.

4. - Habitat rural.

Des mesures financières appropriées devront permettre de réaliser totalement l'électrification et l'adduction d'eau, une amélioration de l'habitat rural et en général des con-

ditions matérielles d'existence de tous les travailleurs de la terre (exploitants et salariés). Assurer l'hygiène et le confort aux travailleurs de la terre est œuvre de solidarité nationale.

5. - Crédit agricole.

Un développement du crédit agricole, tant individuel que collectif, devra permettre le développement technique de l'agriculture française.

Le crédit agricole devra, d'autre part, tendre à perdre le caractère de crédit strictement économique qu'il conserve trop souvent **pour devenir de plus en plus un crédit social.**

6. - Fiscalité agricole.

En dehors de toute démagogie corporative ou anti-paysanne, il devra être établi une fiscalité agricole tenant compte, d'une part, de l'ensemble des revenus de l'Agriculture française et, d'autre part, des possibilités contributives de chacun des exploitants.

Il conviendra en outre que l'imposition frappe de façon différente les petites exploitations et les exploitations importantes ; le revenu des petites exploitations étant constitué pour sa majeure partie par le travail de l'agriculteur et des membres de sa famille.

Il faudra aussi, dans tous les cas, tenir compte de la marge d'équipement et de l'amortissement déductible du revenu.

7. - Enseignement agricole.

L'enseignement agricole, tant masculin que féminin devra être développé à tous ses stades (fermes-pilotes, écoles départementales et régionales d'agriculture, écoles Nationales d'Agriculture, écoles spécialisées). L'apprentissage agricole rémunéré devra être organisé.

La diffusion des méthodes rationnelles de l'Agriculture devra être effectuée par tous les moyens les plus modernes (radio, cinéma, etc...) grâce à l'action incessante de conseillers agricoles institués sur le plan du canton.

D'autre part devra être encouragée de toutes manières, la création de Foyers Ruraux, permettant de rendre la vie à la campagne plus attachante, tout en élevant le niveau intellectuel et technique des jeunes ruraux.

8. - Réformes sociales.

Le statut du fermage et du métayage devra être amendé et défendu contre toutes les attaques réactionnaires et toutes les démagogies. Cette réalisation socialiste constitue une véritable libération des fermiers et des métayers tant sur le plan économique que sur le plan familial et moral. Elle devra être farouchement défendue et améliorée à la lumière des difficultés rencontrées ou suscitées.

Il devra être complété par l'adoption d'une loi pour la défense de la propriété paysanne, par une généralisation du remembrement et du regroupement cultural et par l'adoption de mesures tendant à interdire la spéculation sur les ventes de propriétés et de terrains à usage agricole.

Enfin, si les exploitations moyennes et petites devront être protégées, une réforme agraire judicieusement réalisée devra permettre aux ouvriers agricoles qualifiés l'accession à l'exploitation et à la propriété.

9. - Sécurité Sociale Agricole.

Un renforcement de la Sécurité Sociale agricole devra permettre en toutes circonstances à tous les agriculteurs (exploitants et salariés) et à leur famille, de bénéficier des mêmes prestations que les autres catégories de travailleurs.

Le financement des organismes de Sécurité Sociale agricole devra être réalisé en tenant compte des charges particulières supportées par l'ensemble de l'agriculture. Tous les organismes de mutualité agricole devront être gérés par des conseils ne comptant que des administrateurs élus démocratiquement par l'ensemble des usagers.

10. - Union française.

Le plan d'orientation et de développement de l'agriculture devra être étendu aux départements et territoires français d'Outre-Mer. L'équipement et la vulgarisation des méthodes modernes de culture doivent être poursuivis. Les lois sociales devront y être appliquées.

La démocratisation des S.I.P. (Sociétés Indigènes de Prévoyance) devra être rapidement réalisée et la coopération agricole soutenue et développée.

Le Parti socialiste donne mandat à ses représentants au sein des Assemblées parlementaires et au sein du Gouvernement, de prendre toutes mesures utiles pour parvenir à la réalisation de ce programme susceptible d'assurer aux masses paysannes la place qu'elles doivent occuper au sein de la Communauté française, à égalité avec les autres travailleurs.

RETOUR A LA POLITIQUE TRADITIONNELLE DE SOCIALISME (contre la collaboration Ministérielle)

Ainsi que nous n'avons cessé de le faire depuis des années, nous venons encore une fois lancer un pathétique appel au Parti, afin qu'il revienne au bon sens, c'est-à-dire à la politique traditionnelle d'opposition de classe personnifiée pendant de longues années par Jaurès, Jules Guesde, Vaillant et Léon Blum.

LA COLLABORATION DE CLASSE NE PAIE PAS

Pour défendre leur politique participationniste et collaborationniste de classe, nos camarades majoritaires usent de deux arguments :

1° Il faut sauver la République menacée par les partis totalitaires, réactionnaires et staliniens.

2° Il faut activer les réformes en faveur de la classe ouvrière.

Nous répondons à ces affirmations :

1° Le problème de la défense républicaine n'est pas nouveau. Il s'est posé dans le passé et toutes les fois qu'il s'est posé, la classe ouvrière socialiste a fourni l'élément essentiel, l'élément combatif de la défense du principe républicain.

Devant ces problèmes, les Socialistes ont décidé tour à tour deux solutions :

Celle du Socialisme de classe, rappelant que le but poursuivi est la conquête totale du pouvoir par les travailleurs, mais admettant la possibilité pour le Parti Socialiste de soutenir les ministères démocrates bourgeois lorsqu'ils se trouvent menacés par la bourgeoisie réactionnaire, c'est-à-dire, d'utiliser les rivalités des adversaires du Socialisme pour les dissocier.

Celle de la social-démocratie actuelle, consistant pour les Socialistes à renoncer à la conquête totale du pouvoir et à occuper ce pouvoir avec les partis de démocratie bourgeoise afin qu'il ne soit pas occupé par les partis totalitaires gaulliste et communiste.

Cette confusion comporte de grands dangers, dont le plus grand est qu'en cas d'échec du gouvernement de « Front républicain » nous aurons contribué à propager l'idée dangereuse qu'après cette expérience avortée, le peuple de France n'aurait plus rien à faire qu'à confier son destin à une dictature stalinienne ou gaulliste, et qu'il pourrait, dans quelque mesure, se réclamer de notre propagande, pour justifier un aussi déplorable abandon.

Risquer ensemble, en même temps, le sort de la République bourgeoise et de la République Socialiste, ce n'est pas défendre la République, c'est jouer son sort à pile ou face, jouer sa vie sur un coup de dés.

Le jour où la République bourgeoise disparaît (et elle ne peut pas éviter de s'effondrer un jour), le Parti Socialiste s'effondre avec elle. En discréditant le Socialisme par la gestion de la République capitaliste, on détruit la seule digue opposée aux ennemis de la République. Un millerandisme généralisé produit un kérenskysme généralisé.

2° Activer les réformes en faveur des travailleurs.

Lorsque la majorité d'une Assemblée est hostile au Socialisme et partisan de la propriété privée, les Ministres Socialistes ne peuvent qu'accomplir les volontés de cette majorité, ils sont les otages permettant au Gouvernement de faire accepter aux travailleurs, pendant un temps, des mesures impopulaires que la bourgeoisie n'aurait pu, seule, faire prévaloir.

Les Socialistes étaient plus influents par la politique de classe en dehors des ministères mais en communion avec la classe ouvrière qu'ils ne le sont depuis la politique sociale-démocrate de 1936.

Les plus grandes réformes obtenues ont été acquises dans l'opposition : loi sur les accidents du travail, droit syndical, repos hebdomadaire, loi de 8 heures, assurances sociales, retraite des vieux, allocations familiales. Les lois sociales de 1936 ne purent être réalisées que sous la pression populaire.

Qui peut prétendre que les quelques nationalisations obtenues en 1945 n'auraient pas été votées si le Parti était resté dans l'opposition, alors que la Droite apeurée se terrait et n'avait même pas présenté de candidats dans 50 Départements.

La participation était inutile, elle n'a rien apporté de plus que nous n'eussions obtenu par la politique d'opposition ou de soutien.

Mais elle a eu des conséquences catastrophiques :

a) Misère accrue des classes laborieuses. Partisans d'une économie dirigée, les Ministres et Parlementaires socialistes ont dû accepter un retour à la liberté des prix, alors que les salaires restent étroitement réglementés ce qui aggrave l'écart entre salaires et prix et qui creuse un fossé de plus en plus grand entre les organisations syndicales libres et le Parti.

b) Sections socialistes vidées du contenu prolétarien prenant de plus en plus la forme de simples comités électoraux. Journal du Parti perdant de mois en mois ses lecteurs. Groupe Parlementaire revenu au chiffre de 1914. Influence de plus en plus réduite sur les masses ouvrières.

c) Richesse insolente des profiteurs de guerre et du marché noir. Politique impérialiste en Indochine et à Madagascar, malgré les volontés maintes fois exprimées du Parti, etc...

Voilà le triste bilan de quatre années d'intégration du Parti Socialiste dans l'appareil gouvernemental bourgeois.

Devant ces tristes résultats :

1° En parti républicain conscient, le Parti Socialiste refuse de continuer la politique de collaboration actuelle et décide de retirer ses Ministres du Gouvernement ;

2° De conserver son caractère de parti des classes laborieuses et de maintenir son opposition au régime capitaliste sous ses divers aspects (christianisme social, bourgeoisie libérale et conservatisme césarien), selon les traditions politiques léguées par Guesde, Jaurès et nos dévoués précurseurs.

3° De présenter au pays dès maintenant, et, par suite à chaque consultation électorale, un programme de socialisation des moyens de production et d'échange en lui demandant une majorité pour le réaliser : socialisation des banques, de la sidérurgie, des produits chimiques, des assurances, des offices ministériels, des transports terrestres, maritimes et fluviaux, des mines, des travaux publics, etc... avec indemnité mensuelle aux expropriés de plus de 60 ans ou invalides.

4° Socialisation de la propriété bâtie dans les communes d'une certaine importance.

5° Socialisation des entreprises de vente en gros, demi-gros, intermédiaires de toutes catégories, rattachement du Personnel de ces entreprises à la Fédération des Coopératives, acheteur unique.

6° Dans l'immédiat, le Parti Socialiste décide de défendre au Parlement, et devant l'opinion publique, les revendications des travailleurs des organisations syndicales libres :

— Conventions collectives nationales. Baisse des prix. Réforme fiscale.
— Reclassement des Fonctionnaires. Elévation du minimum vital.
— Extension des pouvoirs des Comités d'Entreprise.
— Défense des nationalisations et de la Sécurité Sociale.
— Politique du logement ouvrier. Augmentation de la Retraite des Vieux Travailleurs et Paix immédiate en Indochine.

Restant fidèle à l'Internationalisme ouvrier, partisan convaincu du fédéralisme européen, le Parti Socialiste réclame la reconstitution de l'I.O.S. en tant qu'organisme international indépendant de tous gouvernements. Il réclame une politique de neutralité absolue envers les deux impérialismes qui menacent la paix du monde.

LE PARTI ET LA PRISE DU POUVOIR

7° Les travailleurs ont un droit incontestable à la révolution sociale. C'est par une trahison inqualifiable du Comité Directeur Socialiste et du Comité Central stalinien que la majorité collectiviste de la première Assemblée Constituante de 1945 a été frustrée de sa victoire. La classe ouvrière ne doit pas être privée de la révolution socialiste du fait qu'il a plu à quelques scissionnistes de constituer un second parti ouvrier en France et dans le Monde.

En conséquence, constatant qu'il y a identité d'intérêts et d'idéal entre les électeurs socialistes et communistes, le Parti Socialiste décide de former un Gouvernement socialiste homogène avec la participation des organisations syndicales et coopératives, si elles acceptent, pour réaliser le Socialisme dans la liberté, dès qu'une majorité collectiviste sera réunie au Parlement quel que soit le nombre respectif des électeurs du Socialisme et du Communisme.

Par contre, il décide de s'opposer, même par la force, à la constitution d'un gouvernement à direction ou à participation gaulliste ou stalinienne, tant que l'une ou l'autre de ces deux forces totalitaires n'aura pas obtenu une majorité absolue dans le pays, aucune collaboration gouvernementale n'étant possible avec les tenants de la dictature.

Fidèle à la politique traditionnelle de ne pas pratiquer la politique du pire, et soucieux de maintenir un climat démocratique indispensable à sa propagande et à son action, le Parti décide de soutenir loyalement tout Gouvernement républicain formé par le M.R.P. ou les Radicaux décidés à maintenir le régime républicain.

8° ***Pour la représentation des minorités au sein des organismes directeur du Parti :***

Considérant que la désignation des représentants au sein des organismes directeur du Parti est faite en violation des principes démocratiques qui exigent la représentation des minorités.

Le Congrès, revenant aux usages traditionnels du Socialisme de Jaurès et de Guesde, décide de modifer les articles des statuts relatifs à la désignation des membres du Comité Directeur et des Conseils Nationaux et Fédéraux, par la répartition proportionnelle des sièges entre les différents courants exprimés.

ONT SIGNE CETTE MOTION :

Baranton (9e Section), Militant syndicaliste (délégué). Pupille (Champigny - sur - Marne), Militant syndicaliste (secrétaire Fédéral). Folliard (13e Section), Militant syndicaliste (secrétaire Fédéral). Glatigny (Pavillons-sous-Bois), Militant syndicaliste (trésorier Fédéral). Lagasse (9e Section), Militant syndicaliste. Lebot (Courbevoie), Militant syndicaliste. Aubel (Ste Geneviève-des-Bois), Militant syndicaliste. Leboutet (Ste Geneviève-des-Bois), Militant syndicaliste (délégué de l'U.D. de la Seine. Tribie (Fontenay-sous-Bois), militant syndicaliste, secrétaire Fédéral. Wesperini (Malakoff), Militant syndicaliste (délégué). Corlieu (5e Section), Militant syndicaliste (délégué). Liopis (Alger), Militant syndicaliste (délégué). Seznec (Houilles), Militant syndicaliste. Gyesse (Bry-sur-Marne), Militant syndicaliste (secrétaire Fédéral).

Les camarades qui sont d'accord avec cette ligne politique sont priés de se faire connaître, soit à Pupille : 19, place Loucheur, Champigny-sur-Marne, téléphone : Invalides 02-70, poste : 49, ou à Baranton : 6, rue Hippolyte-Lebas à Paris (IXe).

ETRE ET RESTER SOCIALISTE

Ce Congrès s'ouvre après une longue expérience gouvernementale, qui a été désastreuse pour le Parti.

Il est utile de répéter les arguments présentés contre la participation lors du dernier Congrès et des deux Conseils Natonaux, reproduits par le Bulletin Intérieur.

Nous réaffirmons :

— que la non participation n'est pas une question de principes, mais de circonstances ;

— que la bourgeoisie française, après avoir évacué le Pouvoir du fait de sa trahison nationale, l'a réoccupé peu à peu.

Que, dans ces conditions, notre présence y est inadmissible, car nous ne sommes plus que des otages.

L'expérience gouvernementale s'est traduite par l'affaiblissement général du Parti, sur les plans : Adhérents, Presse, Campagnes électorales, composition sociale du Parti.

En résumé, la participation gouvernementale s'est opposée à ce que nous demeurions nous-mêmes : des **socialistes.**

Il n'est pas vrai que la République Parlementaire s'identifie avec le Progrès Social. Elle préside, au contraire, à un recul général, se traduisant notamment :

— par la liquidation partielle des Nationalisations et la réintroduction du Capital privé avec ou sans participation de l'Etat.

C'est le cas de l'Aéronautique dont les programmes demeurent incohérents ou pratiquement absents.

Des entreprises nationalisées exécutent les commandes d'entreprises privées, hors de leur spécialisation.

Des entreprises de la sidérurgie de l'Est projettent la construction d'usines électriques avec l'accord et le crédit de l'Electricité de France, remboursable en vingt ans. Elles sont ainsi bénéficiaires de l'opération.

Les usines Berliet, de Lyon, sont à la veille d'être nanties d'un statut du Personnel qui réintroduirait Paul Berliet pour 70 % des actions, après avoir révisé un jugement d'indignité nationale à vie.

La liquidation des entreprises sous séquestre à la date limite du 1er janvier 1951, donne et donnera lieu à des surenchères faciles de la part des capitaux privés, pour se les intégrer ou les faire disparaître du marché.

Dans les mines du Pas-de-Calais, les amendes, brimades et suspensions de journée de travail se multiplient à l'égard de nos camarades connus pour leurs activités syndicales.

La persistance d'un pseudo-dirigisme bureaucratique ne s'adresse qu'aux moyens d'existence des travailleurs, pour en maintenir la médiocrité.

On s'engage allègrement dans la voie réactionnaire de l'Economie Libérale, alors que la crise économique se profile déjà à l'horizon.

Et des ministres socialistes approuvent cette politique !

Il est vrai que la production française a atteint en quantité le niveau de l'année 1938.

Mais il est vrai aussi que la productivité individuelle lui est inférieure.

Que notre balance commerciale est lourdement déficitaire, que les dépenses militaires non rentables sont hors de proportion avec nos ressources.

La question n'est pas seulement de recréer la production de 1938, mais de dépasser de 25 % la production de 1929, avec d'autres moyens, instituant entre les hommes des rapports sociaux et techniques différents, amorçant une transformation sociale, impérativement exigée par notre époque.

Il est vrai que nous n'avons cessé d'affirmer que notre conception de la liberté était inséparable de la justice sociale.

Mais, nous nous sommes associés au Gouvernement et au Parlement, à une politique d'injustice sociale permanente.

Le Comité Directeur a écrit au Président du Conseil une lettre excellente sur l'Indochine.

Mais la fraction parlementaire a voté les accords Bao-Daï.

Si nous agissons ainsi, ce n'est pas par mauvaise volonté systématique, c'est que nous avons subordonné notre propre activité à celle du Gouvernement et que la Démocratie Parlementaire et la Justice Sociale ne se concilient pas actuellement.

Pas plus que ne se concilient les décisions souveraines des Congrès Nationaux et les activités ministérielles.

Ayons la franchise politique d'en convenir, de quitter ce Gouvernement qui nous discrédite, en expliquant courageusement aux travailleurs ce que fut notre expérience, les sacrifices consentis et en le rendant juge de notre départ ; dans le but de mener au Parlement et surtout dans le pays, une lutte simultanée en faveur des libertés démocratiques et de la Justice Sociale, condition pour que nous restions nous-mêmes.

VERS UNE EUROPE SOCIALISTE ?

Nous combattons pour une Europe unie, ce qui ne peut avoir de sens que si elle se fonde sur une association de ses ressources humaines et matérielles.

Elle ne peut se constituer qu'avec l'aide matérielle du Plan Marshall. Mais faut-il encore qu'une volonté de redressement économique et d'émancipation sociale anime les pays bénéficiaires.

L'évolution du Plan Marshall peut signifier une dépendance grandissante de l'Europe à l'égard des intérêts capitalistes américains, comme elle peut signifier son dégagement de cette tutelle. Tout dépend de l'effort des travailleurs européens associés, en liaison avec les syndicats américains.

Tout recul marqué dans cet ordre de choses et d'idées, approfondit notre dépendance possible vis-à-vis des Etats-Unis.

Or les staliniens contribuent à entretenir le désordre actuel parce qu'ils pensent qu'il rend la Société européenne plus perméable à la pénétration idéologique et militaire de l'Union Soviétique.

Nous avons pleinement raison de dénoncer ces intentions internationales non avoues, mais pas dans le cadre d'une politique réactionnaire à laquelle nous sommes provisoirement associés.

Seuls les Socialistes peuvent opposer aux conceptions staliniennes un style de vie humainement supérieur, mais à la condition de rester eux-mêmes, d'agir en Socialistes.

Le Pacte Atlantique, prolongement du Plan Marshall, est exposé aux mêmes critiques.

L'absence d'une puissance militaire capable d'imposer que l'Union Soviétique tolère l'expérience européenne, rendrait impossible une expérience européenne.

Car la puissance militaire de l'Union Soviétique aurait tôt fait de régler le problème européen à sa propre échelle et dans son propre cadre.

Cela ne veut pas dire que l'on doit se soumettre aux injonctions de certains milieux capitalistes américains, mais tenter de se servir de ses propres contradictions pour bâtir une Europe ouverte au Progrès Social.

On ne saurait trop souligner, dans une telle perspective, l'importance décisive de l'Allemagne, qui demeurera le centre de gravité d'une économie continentale.

L'Europe s'associera tout d'abord sur un plan capitaliste, historiquement sans avenir. C'est pourquoi les Socialistes ont raison de se manifester aux Congrès de Rome et de Bruxelles, mais doivent le faire en toute indépendance, sans donner l'impression d'être confondus avec leurs adversaires de classe et à la remorque des initiatives de Winston Churchill.

QUE FAIRE ?

Trop souvent, l'importance que personne ne conteste aux questions internationales, a servi d'alibi facile à l'absence d'un travail militant dans notre propre pays.

En France, notre principal objectif doit être de reconquérir au Socialisme la masse des travailleurs, sans laquelle le Socialisme ne se réalisera pas.

Pour cela, il faut que nous soyions les interprètes de leurs justes revendications, mais aussi que nous facilitions leur prise de conscience, du rôle que l'Histoire leur assigne.

La lutte revendicative, pour être féconde, doit être constructive. Contester la validité de la gestion patronale en faisant mieux qu'elle.

Nous devons défendre le retour aux Conventions collectives, avec une hiérarchie des salaires fondée sur le respect d'un minimum social.

Prendre avec les Comités d'Entreprise, l'initiative de développer la productivité individuelle, par une amélioration de l'équipement et par le développement de primes basées notamment sur le chiffre d'affaires, ce qui peut entraîner un boni selon les régions et les industries.

Nous devons combattre la menace du chômage en diminuant les heures de travail, et pour le principe :

— à production égale, salaire égal.

Et non pas en diminuant la productivité individuelle. Pour cela, il faut redonner aux sections syndicales d'Entreprise une activité qui leur soit propre. Cesser de les considérer comme n'ayant pour tâche que de traduire des décisions prises en dehors d'elles par des bureaucraties syndicales incontrôlées, en accord avec le Gouvernement au nom de l'Indépendance Syndicale.

Défendre l'extension des prérogatives des Comités d'Entreprises dont notre camarade Gazier a été le promoteur, en mettant le doigt sur le fait qu'il est plus important de s'acheminer vers le contrôle direct de la production que vers le contrôle financier, qui est le plus souvent illusoire.

Dénoncer le parasitisme grandissant des Directions et des Ministères, tant dans les entreprises privées que nationales.

Favoriser l'évolution des entreprises sous séquestre vers des formes d'associations ouvrières ; là où l'effort du personnel a été positif, rendant ainsi hommage à sa capacité et à son dévouement.

Défendre les nationalisations en les aménageant positivement. Défendre une Sécurité Sociale menacée par un paternalisme patronal, en ne perdant pas de vue que si la Sécurité Sociale a besoin de se perfectionner, il n'en demeure pas moins qu'elle aide à une répartition plus équitable des revenus de la Nation.

Dans tous ces domaines, les Socialistes, **groupés,** doivent être des **initiateurs, convaincre par l'exemple dans les :**

— Sections syndicales et les Comités d'entreprise ;
— Secteurs coopératifs ;
— Associations culturelles et laïques ;

et en particulier, dans les organisations de la Jeunesse :

— Maisons des Jeunes et Auberges.

L'accomplissement de ces tâches peut regrouper des camarades sortis du Parti, conquérir de nouveaux adeptes au Socialisme, faciliter le rapprochement avec des mouvements poursuivant des buts analogues.

A la condition que la base du Parti ne se croit pas tenue de subordonner ses initiatives militantes à des délégations ministérielles, mais avant tout aux décisions du Congrès National.

Nous devons multiplier nos échanges avec nos camarades des autres pays, par délégations, presse ou correspondances directes entre organismes de base.

Il est enfin capital que le Parti ait une presse qui exprime ses propres activités et pas seulement celles du Gouvernement.

LES BESOINS DE LA PAYSANNERIE FRANÇAISE

La baisse des prix de certains produits agricoles ne peut être compensée par un développement très appréciable de la production.

La baisse des prix de la pomme de terre, due à une production abondante, risque notamment d'occasionner une raréfaction lors de la prochaine récolte, ce qui entraînera une demande supérieure à l'offre ; d'où augmentation des prix. Exemple typique des méfaits de l'économie libérale.

L'histoire des lessiveuses est devenue trop généralisée et il est certain que les réserves qu'elles constituent ne répondent pas aux exigences financières de la modernisation de l'agriculture française.

Il est équitable de dire que la paysannerie française est plus perméable qu'on le prétend à de nouveaux modes d'exploitation. Son opposition expérimentée a quelquefois contribué au maintien de la fertilité de terres exploitées depuis des siècles.

Ces résultats positifs sont dus en grande partie au maintien de la petite et moyenne exploitation.

COMMENT CONCILIER CES DEUX NECESSITES ?

Assurer avant tout la stabilisation des prix agricoles, ce qui implique la baisse des produits industriels.

Par le développement de la coopération agricole sous la forme moderne de l'**intercoopération** (associant les activités agricoles complémentaires).

Ce qui doit permettre :

a) Une concurrence active à la grande exploitation.

b) Un développement des exportations (constitution d'une chaîne du froid, conserveries, silos, et des stocks volants contre la pénurie saisonnière).

c) Un financement complémentaire du Plan Marshall.

d) Le développement des foyers ruraux que sont les coopératives. L'organisation des loisirs ouvrant à la jeunesse rurale tous les accès à la vie moderne et la possibilité pour tous ceux qui peinent de se mieux connaître.

Un mouvement d'une telle ampleur exige un effort exceptionnel de propagande et de vulgarisation active, et la formation urgente d'une Ecole de Cadres de la coopération.

Nous affirmons notre confiance dans les ressources infinies de la vie. Ce sont les hommes qui font l'Histoire et il n'est pas vrai que les travailleurs aient perdu la volonté de bâtir un monde nouveau. Ils en ont été détournés par des gens trop habiles à la défense de leurs intérêts personnels, sans foi et sans conviction. Les promotions qui montent peuvent revigorer un Parti Socialiste digne de son passé.

QUELQUES MOTS DE DOCTRINE

On est presque tenté, en l'année 1949, de s'excuser de parler de doctrine à laquelle on oppose une action que l'on s'abstient souvent de pratiquer.

Ce qui est toujours fécond est de penser et d'agir, car il est tout de même indispensable de savoir ce que l'on fait.

Dégager une ligne de conduite, rectifiée par l'expérience vécue. La confusion des choses et des idées est parvenue à un tel degré que l'on se demande si l'Ordre Nouveau ne sortira pas d'un désordre généralisé. Dans ce cas, il coûterait tragiquement cher à l'humanité.

Bien des militants ont senti que les grands événements sociaux vécus depuis vingt ans ne s'inscrivaient que très imparfaitement dans les modes d'explication auxquels ils avaient communément recours.

D'où une volonté de réviser, afin de mieux comprendre notre époque. C'est de cela qu'est née notamment la Semaine d'Etudes de Meung-sur-Loire, brillante à bien des égards.

Tous ces effets de recherches sont dominés par une exaltation de la liberté, sans doute parce que l'absence de celle-ci a été cruellement ressentie pendant plusieurs années.

Nous avons bien des fois souligné avec raison que tout en ayant fait disparaître le capitalisme privé, l'Union Soviétique n'avait pas pour autant assuré l'émancipation des travailleurs et qu'au contraire elle les avait asservis à un Etat totalitaire, humainement pire que son prédécesseur.

Nous commettons actuellement l'erreur inverse en perdant de vue le caractère fondamental qu'a la condition matérielle des hommes. Leur émancipation n'est pas uniquement d'ordre économique, mais elle suppose un certain ordre économique auquel nous devons concourir, et sans lequel les exaltations sentimentales en faveur de la liberté sont du domaine lunaire.

C'est ainsi que notre lutte en faveur de la République parlementaire à laquelle nous avons tout sacrifié, nous a associé à une Politique économique réactionnaire et anti-ouvrière.

Que notre lutte en faveur des libertés démocratiques s'est accompagnée du refus pratique de les accorder aux peuples de l'Union Française malgré les solennelles déclarations constitutionnelles.

Qu'André Phiipp est allé jusqu'à nous parler de la Liberté au-dessus du Socialisme.

Que Gorkin et Marceau Pivert dans leur sympathique effort de révision commencé au Mexique, se réclamant de la méthode marxiste, ont abouti par l'abandon de la dialectique à sa négation.

Et que le mot d'ordre : « Front International Prolétarien » particulièrement cher à notre ami Marceau, s'est terminé dans la Troisième Force.

Ce qui est commun à la plupart de ces efforts, c'est

que dans les faits, ils font :

SUBORDONNER L'ECONOMIE A LA POLITIQUE

Reprenant à leur compte, sous des formes nouvelles, les arguments éculés de la vieille Social-Démocratie allemande, et du Révisionnisme de Bernstein que Rosa Luxembourg espérait à jamais liquidés par la vie.

Portons notre effort de révision sur le vieux mot d'ordre de la « Dictature du Prolétariat » qui a inspiré deux générations de socialistes et dont on se souvient si peu !

Le développement prodigieux de la grande industrie moderne en multipliant et en différenciant à l'extrême les fonctions économiques, a rendu de plus en plus difficile une définition claire de ce qu'on appelle le Prolétariat. Le mot prolétaire ne s'applique à peu près qu'au productif de l'entreprise moderne.

Ne pouvant définir d'une façon simple la réalité sociale, contentons-nous de la décrire en donnant la parole aux travailleurs qui expliqueront ce qu'est leur condition d'hommes.

Nous affirmons :

Que les travailleurs qui constituent les diverses catégories sociales nées de la civilisation industrielle, organisées par elle, sont porteurs de son avenir.

Que parmi eux, les masses ouvrières sont les plus combattives, les plus dynamiques, les plus dégagées des conventions sociales. Que l'alliance des travailleurs industriels avec les couches paysannes les plus déshéritées et les classes moyennes, est indispensable, mais qu'il n'en reste pas moins que leur rôle n'est ni analogue, ni décisif.

Etant toujours révolutionnaires, **nous affirmons :**

Que la rupture décisive de la Société capitaliste qu'est la Révolution Socialiste, s'accompagnera nécessairement d'une représentation politique qui sera dictatoriale.

Les travailleurs s'emparant du pouvoir politique au nom de la Société, exercent leur dictature contre les représentants du régime capitaliste, qu'ils ont pour mission historique de liquider en assurant le passage à la Société Socialiste.

La durée et la gravité de cette dictature provisoire seront d'autant plus réduites que nous saurons nous y préparer dès maintenant, et que notre héritage économique sera plus favorable.

C'est ainsi que l'avenir de la démocratie dépend des rapports qui s'institueront entre les diverses catégories sociales qui exerceront le pouvoir en commun et non de la répétition de la démocratie parlementaire du XIX[e] siècle.

Si la classe ouvrière et ses organisations syndicales :

— se bornent à exiger un salaire meilleur sans se préoccuper des origines du salaire ;

— se bornent à réclamer une part plus équitable des revenus sans intervenir directement dans leur réalisation et leur emploi ;

elles indiquent par cela qu'elles laissent à d'autres qu'à elles-mêmes la conduite des affaires économiques.

Le rôle des Cadres deviendrait alors décisif.

La structure politique qui y correspondrait serait nécessairement une dictature plus ou moins bureaucratique du type stalinien russe ou occidental.

C'est pourquoi une des questions les plus graves de notre temps est de donner force et vigueur à la démocratie économique, par les Comités d'Entreprise et les Coopératives. Base indispensable au renouvellement de la démocratie politique, en conférant à cette dernière un caractère essentiel :

— le contrôle possible des élus par les électeurs ; ce qui n'a de sens pratique que s'ils exercent des activités sociales du même ordre.

En subordonnant, au contraire, la transformation économique au maintien de la structure politique de l'économie libérale transposée artificiellement à l'échelle européenne, les Socialistes français tournent le dos à l'avenir.

Notre participation gouvernementale n'a fait qu'accentuer cette erreur capitale.

Nous avons tenté de prolonger Jules Guesde ; c'est la seule manière féconde de demeurer fidèle à sa mémoire. Des camarades veulent-ils nous y aider et bien vouloir considérer que ces idées sont exprimées en toute amitié ?

Signatures actuelles : Léon BOUTBIEN (Comité Directeur) - Roger CLAIR (C.E. de la Seine) - ARRES-LAPOQUE (Lot-et-Garonne) - Suzanne CHARPY (Comités d'Entreprise) - Marcel BERTHET (Haute-Savoie) - DELVAUX (Moselle) - DIDION (Meurthe-et-Moselle) - DOMES (Coopératives)- Georges RACINE (Syndicats) - Germain SAINT (fondateur en 1935 du Comité Central de diffusion) - LE BOURRE (Populaire).

D'ABORD, REFAIRE LE PARTI

PREAMBULE

Ce document n'est pas une motion.

Il n'est pas proposé tel quel aux Fédérations, pour faire l'objet de leurs votes. C"est seulement le fruit du travail et des réflexions d'un certain nombre de Camarades sur la situation actuelle du Socialisme et les perspectives qui lui demeurent ouvertes.

Ils envoient ce travail aux Fédérations pour qu'elles-mêmes se livrent à une étude semblable, soit en critiquant, soit en approuvant, soit en complétant.

Ce document est donc une étude et il vise à servir aux militants du Parti de base de réflexion.

Dans les années qui viennent, la responsabilité du Socialisme démocratique sera immense. S'il cesse de jouer un rôle de premier plan des formations totalitaires ou réactionnaires se heurteront seules. Cette situation de guerre civile sera génératrice, non seulement de misère et d'oppression, mais de guerre mondiale.

Il importe que chaque militant du Parti soit pénétré du sentiment de cette responsabilité qui le charge.

Il n'est plus possible que le Parti vive au jour le jour. C'est pourquoi les Camarades qui ont signé ce document demandent à tous les militants de poursuivre l'effort de réflexion qu'ils ont entamé. Ce travail devra être repris et continué. Son objet est de replacer le Parti devant les problèmes réels et d'essayer d'apporter à ces problèmes des solutions conformes aux principes et aux buts du Socialiste, adaptées aux circonstances dans lesquelles nous sommes placés, et surtout des solutions efficaces.

Que les militants et les Fédérations qui seront d'accord avec les idées exprimées dans ce document nous l'écrivent. Nous serons heureux de les voir joindre leurs signatures aux nôtres. Nous serons heureux de recevoir leurs suggestions.

Quant au Congrès national du mois de Juillet, des motions y seront présentées et défendues. Il appartiendra aux Fédérations d'établir et de soutenir ces motions. Nous souhaitons que ce travail puisse être utilisé par les Camarades dans la préparation des textes et des idées qu'ils présenteront au Congrès.

La situation politique a évolué depuis un an dans un sens qui confirme et précise l'analyse que nous avons présentée au 40e Congrès du Parti.

INFLUENCE CROISSANTE DES EVENEMENTS INTERNATIONAUX SUR LA POLITIQUE INTERIEURE

1° Caractéristiques de l'évolution internationale.

Le Bloc U.S.A. et l'Europe Occidentale, ont ensemble, dans l'étape actuelle, assuré leur prépondérance militaire et économique sur le Bloc U.R.S.S. - satellites.

L'extraordinaire puissance économique des U.S.A. leur a permis la mise en place effective du plan Marshall en Europe et, dans le monde, le contrôle des principaux marchés. Grâce à la possession des armes atomiques et autres, les U.S.A. ont pu accentuer leur pression et obtenir, du moins en Europe, des avantages substantiels : Pacte Atlantique, levée du Blocus de Berlin. Pendant le même temps des difficultés de tous ordres ont contraint l'URSS, du moins en Europe, au recul.

2° Les événements internationaux se transcrivent dans la politique générale de notre pays.

a) **Le Parti Communiste,** même s'il maintient sa force apparente et son emprise sur la classe ouvrière par le fait de la carence du Socialisme, est entraîné, en réalité, dans le recul du Stalinisme mondial. Son isolement au Parlement et dans le Pays le met hors d'état d'influer normalement sur le sort de la Nation. Ses efforts pour peser sur lui par la violence ont échoué.

b) **Le Gaullisme,** de son côté, marque le pas. La prise du pouvoir annoncée à grand fracas a dû être ajournée, les résultats électoraux récents n'ont pas confirmé les espérances du mouvement, les intergroupes R.P.F. dans les Assemblées n'ont pas réussi à jouer un rôle déterminant.

c) **La chute inquiétante** et parfois catastrophique **des effectifs du Parti,** ainsi que la diminution de son influence semblent se ralentir. Il est même possible qu'elles se soient arrêtées. Mais il ne faut pas s'abuser sur ce freinage d'un mouvement dont les causes n'ont pas disparu : le Parti a perdu, en grande partie, ses forces vives, ses méthodes routinières de travail ne se sont pas améliorées, le rayonnement de sa Presse demeure très faible. Si parmi les militants qui l'ont abandonné, certains n'étaient pas dignes de s'affirmer Socialistes, d'autres étaient de véritables révolutionnaires qui ont été découragés et indignés par les compromissions et surtout par l'impuissance du Parti.

d) Les premiers signes d'une stabilisation économique apparaissent : production et ravitaillement se sont améliorés, la hausse des prix s'est arrêtée ; mais dans ce domaine également des illusions seraient dangereuses, cette stabilisation relative de la situation économique est précaire et n'a été obtenue que par les sacrifices imposés aux classes populaires, aux travailleurs des villes, en particulier.

II. — PERSPECTIVES

Face à cette situation de fait, quelles doivent être les tâches du 41e Congrès du Parti ?

1° Prédominance des préoccupations internationales.

La tension entre les deux blocs semble diminuer : dans la conjoncture actuelle, les grandes puissances peuvent être conduites par la nécessité de leurs intérêts à suspendre les démonstrations spectaculaires de la guerre froide pour rechercher au profit d'une trêve, des avantages politiques et économiques. Mais les Socialistes n'ignorent pas que les causes profondes d'un conflit demeurent et ils ne sauraient s'abandonner à un optimisme excessif générateur d'illusions; avec l'aide des masses démocratiques qu'ils représentent ils doivent appuyer tout effort de compromis susceptible de faire reculer la menace de guerre.

Il appartient aux Socialistes de rappeler sans cesse aux deux grands adversaires en puissance que ceux-ci ne sont pas seuls dans le monde et que la Paix ne s'instaurera que s'ils acceptent loyalement de reconnaître l'indépendance d'une Europe qui tend vers son unité et qui doit être le lieu naturel de leurs contacts et de leurs échanges.

Le Parti doit soutenir ceux de ses militants qui se sont voués à l'œuvre difficile de contribuer à la construction d'une Europe fédérée et qui cherchent à faire prévaloir dans celle-ci les principes de la démocratie et les premiers jalons d'une politique socialiste. L'unification politique et économique de 'Europe est la condition première et nécessaire de toute paix durable.

A cet effet, le Parti alertera l'opinion publique, mobilisera les forces sociales qui ont intérêt à briser les structures vétustes des économies nationales.

Le mot d'ordre socialiste pour la période immédiate doit être : contrôle et planification des industries de base européennes par les travailleurs et à leur profit.

Mais la réussite dans ce domaine exige impérativement une politique socialiste autonome vis-à-vis des gouvernements même socialistes ou à participation socialiste en Europe.

Les intérêts des travailleurs débordent les structures nationales. Ils ne peuvent pas être défendus par l'action d'Etats ou de blocs d'Etats autarciques et antagonistes. Nous devons prouver à la classe ouvrière que son seul représentant valable demeure un Socialisme dynamique, s'exprimant dans une véritable « **Internationale** » retrouvée.

2° Nécessité d'une politique intérieure spécifiquement socialiste.

Le Parti, tout en cherchant à reconquérir l'autonomie de l'action socialiste sur le plan international, doit refuser de subir passivement les conséquences d'événements internationaux sur la politique intérieure. Au contraire, il doit regrouper les militants et les travailleurs désorientés autour d'un programme axé sur la défense des intérêts des classes laborieuses.

Face à un capitalisme qui a retrouvé confiance et qui reprend l'offensive, le Parti doit être l'interprête courageux et hardi des travailleurs qui, pour des objectifs précis sur le lieu de travail, tendent naturellement à se rassembler dans le respect légitime des différentes tendances.

Soutien constant des revendications ouvrières, le Parti doit réclamer et exiger une augmentation réelle du pouvoir d'achat des classes laborieuses.

La tâche fondamentale des Socialistes est de préserver les conquêtes sociales des travailleurs et singulièrement les Nationalisations et la Sécurité Sociale. Mais les Socialistes ne doivent pas laisser les critiques haineux profiter des erreurs commises pour détacher de ces conquêtes les masses populaires. Nous devons repenser tous ces problèmes, proposer et faire appliquer des solutions constructives, démocratiques, appelant les travailleurs à participer réellement à la gestion.

La classe ouvrière veut la vérité, nous la lui devons.

Mais toute la politique démocratique et Sociale serait irrémédiablement compromise si les préoccupations stratégiques et les intérêts impérialistes imposaient une nouvelle course aux armements.

C'est pourquoi le Parti exigera que les dépenses militaires soient limitées à 20 % du montant du budget général.

C'est pourquoi le Parti doit une fois de plus, élever la voix pour que cesse la folle guerre d'Indochine. Nous avons, à maintes reprises, dénoncé ce qu'elle avait d'inhumain. Nous avons réclamé la Paix. Aujourd'hui, nous déclarons avec une solennelle gravité que cette guerre toujours folle est aussi une guerre contraire aux intérêts de la Nation. Les milliards qu'elle coûte peuvent et doivent être plus utilement employés à des œuvres constructives. Cette guerre doit cesser.

III. — PROGRAMME IMMEDIAT

La notion de ce qui reste possible dans l'étape actuelle caractérisée par le recul ouvrier dans le cadre national et ses immenses possibilités dans un cadre plus large nous permet de fixer nos objectifs dans l'ordre économique en nous fondant sur les principes énoncés plus haut.

1° Se rapprocher au maximum de l'équilibre de la balance des paiements en 1952.

a) La réussite commande l'indépendance nationale et le maintien de la démocratie. Or, l'échec est certain si les relations économiques mondiales demeurent ce qu'elles sont aujourd'hui, si la plus grande partie de nos échanges continue de se faire avec les Etats-Unis, si n'interviennent pas au plus tôt une reprise du commerce avec l'Europe orientale, un développement des échanges avec l'Union Occidentale et un grand progrès dans l'organisation économique de l'Europe Occidentale.

b) La réussite n'est possible que par une Direction de l''Economie. Pour éclairer une opinion abusée, il faut distinguer soigneusement Direction de l'Economie et Rationnement. Le rationnement s'applique à la distribution au détail des biens de consommation. Né de la pénurie, il doit mourir avec elle.

La Direction de l'Economie, par contre, doit être maintenue et perfectionnée. Elle consiste dans l'abondance, comme dans la rareté à contrôler et à diriger les prix et à répartir les grands produits clés. Elle comporte, en outre, le contrôle du crédit et des changes.

Nous n'acceptons pas de renoncer à la Direction de l'Economie ainsi entendue.

c) L'échec est fatal si la France prétend, à la fois :

— être une grande puissance militaire,

— relever substantiellement le niveau de vie des masses,

— s'équiper économiquement.

Un choix inéluctable s'impose, une hiérarchie doit être rétablie entre ces trois objectifs.

Pour nous, il faut avant tout équiper le pays ; le relèvement du niveau de vie ne pouvant être satisfait qu'en deuxième lieu, puisqu'il est fonction de cet équipement. Sacrifier l'équipement serait fou et criminel et interdirait à jamais d'atteindre tout autre objectif.

L'Armée ne doit venir qu'en dernier lieu.

d) Monnaie et crédit.

Nous ne croyons pas au dogme de l'équilibre budgétaire mais nous pensons que dans les circonstances actuelles sa nécessité s'impose, afin, notamment d'assurer la stabilité de la monnaie. Mais cette stabilité serait néanmoins compromise si les vannes de crédit étaient ouvertes sans discernement.

Le crédit doit demeurer sévèrement contrôlé et limité; si quelques assouplissements peuvent se révéler utiles dans certains secteurs particuliers de l'industrie, toute mesure générale doit être bannie, sinon l'inflation apparaîtrait à nouveau.

2° Augmenter le pouvoir d'achat.

a) Le pouvoir d'achat des classes populaires doit être élevé progressivement et nous formulons en conséquence le postulat suivant : à tout accroissement de la production doit correspondre une majoration non pas des profits capitalistes, mais des salaires ouvriers. Cette élévation des salaires ouvriers ne doit pas avoir pour corrolaire une hausse des prix qui annihilerait automatiquement les avantages apparents d'une hausse purement nominale des salaires. Partisans du retour à la liberté de la fixation des salaires par voie de conventions collectives, nous exigeons toutefois la fixation d'un minimum vital dans le cadre national.

Par contre, un strict maintien des prix doit être obtenu par une action directe sur les produits clés (taxe), indirecte sur les autres (contrôle du crédit).

Les revendications ouvrières auront dès lors pour rôle d'absorber les marges dégagées par l'accroissement de la production et de la productivité.

b) L'élévation du pouvoir d'achat sera obtenu également par la baisse des prix de détail actuellement grevé de charges trop lourdes (impôts indirects et frais de transport), qui doivent être réduites.

Nous nous opposerons à toute élévation des prix des services publics dont l'équilibre financier ne doit pas nécessairement être assuré par le seul jeu des tarifs.

Des services publics bon marché facilitent le développement économique, facteur de prospérité pour la communauté nationale.

c) La baisse des prix est entravée en outre par un système archaïque de distribution.

Malheureusement, la réorganisation par voie autoritaire du mécanisme commercial apparaît difficile sinon même impossible. Toutefois, le crédit au commerce peut être limité strictement. Nous devons encourager au contraire par tous les moyens la constitution et le fonctionnement de coopératives d'approvisionnement, lien direct entre le producteur et le détaillant.

3° Réorganiser le régime fiscal.

Le relèvement économique du pays est lié à une refonte complète du régime fiscal.

Le projet de réforme déposé par le Gouvernement en Décembre 1948 n'est qu'une dérision.

La France est — après l'U.R.S.S. — le pays où les recettes sont assurées dans la proportion la plus élevée par les impôts indirects, impôts injustes et facteurs de vie chère.

Nous devons exiger l'extension la plus large possible des impôts directs assortis des contrôles nécessaires pour éviter la fraude.

La France demeure, en effet, le pays de la fraude ; elle le restera tant que n'aura pas été institué le contrôle unique dans tous les départements. De plus, nous considérons comme une utile base de travail le projet de réforme fiscale proposé par notre camarade J.-R. Guyon, Président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.

Le Parti doit faire aboutir ce projet qui prévoit la création d'un impôt sur le capital et la suppression des impôts cédulaires.

4° Définir une politique agricole.

Le Parti doit avoir enfin le courage d'affronter ce problème difficile : améliorer la production agricole française et assurer la baisse de ses prix de revient.

Cette baisse sera obtenue :

— par une modernisation poursuivie avec ténacité de l'équipement collectif.

— par la création d'une série d'offices ou d'organismes inter-professionnels : de la viande, des produits laitiers, de la pomme de terre, et parallèlement des engrais et du machinisme agricole.

— par le regroupement des exploitations et le remembrement des terres.

— par un soutien effectif (avantages de crédit) de l'effort coopératif, en particulier à l'échelle de la production.

— par la réalisation rapide de l'institution de moniteurs agricoles cantonaux.

Le Parti doit concevoir avec clarté la politique française d'exportation des produits agricoles. De graves mécomptes nous attendent, en effet, pour le blé, par exemple, si les échanges reprennent avec l'Europe Orientale. Nos exportations agricoles devront porter au contraite utilement, sur les vins, la viande, les produits laitiers, les fruits. Il sera en conséquence nécessaire d'aider à la constitution d'industries agricoles propres à valoriser ces productions.

Il serait par contre néfaste d'instituer comme certains le demandent des prix départementaux ou régionaux pour le blé et de maintenir ainsi certaines cultures coûteuses aux frais de la collectivité.

5° Défendre la Sécurité Sociale et la Nationalisation.

Si le Parti est le premier à vouloir que la Sécurité Sociale soit « humanisée » et assouplie et que le fonctionnement des industries nationalisées soit amélioré, s'il a conscience que de telles institutions doivent être sans cesse perfectionnées, il ne saurait admettre que la moindre atteinte soit portée directement ou indirectement à l'une comme aux autres.

Pour détruire ou étrangler la Sécurité Sociale et les nationalisations les moyens sont multiples et les moins apparents risqueraient de se révéler les plus efficaces.

Le Parti assurera les nationalisations contre les dangers qui les menacent par une vigilance constante, et en exigeant notamment la création :

a) d'un véritable Ministère des Affaires économiques, distinct du Ministère des Finances, chargé de gérer la participation de l'Etat dans les entreprises d'économie mixte, outillé pour contrôler celles-ci ainsi que les entreprises publiques.

b) D'une banque nationale d'investissements chargée de placer les sommes nécessaires dans les entreprises publiques et mixtes et dont les ressources seront assurées par des émissions d'obligations.

6° Assurer la laïcité.

Pour le Parti, la laïcité de l'enseignement est intangible : il s'opposera toujours, en toutes circonstances et en tous lieux, à l'octroi de subventions ouvertes ou déguisées aux écoles libres.

Mais nous déclarons nettement que cette attitude négative est insuffisante. A nous en tenir là, nous perdrions la bataille de la laïcité. L'école publique ne sera sauvée et ne pourra continuer sa tâche devant le nombre accru d'enfants appelés à la fréquenter que par une politique audacieuse de constructions scolaires qu'il faut engager d'urgence et poursuivre avec opiniâtreté.

7° Réformer démocratiquement les institutions.

Les Socialistes doivent être les premiers à vouloir que l'appareil administratif français devienne plus léger, plus efficace et plus démocratique.

Le parti veillera à faire aboutir les projets déjà déposés et qui tendent à réorganiser la vie locale dans le sens d'une décentralisation démocratique qu'il faudra compléter par une déconcentration des pouvoirs :

— par un transfert aux Conseils Généraux de certains pouvoirs des Préfets.

— par un transfert aux Préfets d'une part importante des attributions des Ministres.

La confusion et l'inefficacité actuelle du travail parlementaire enrayent le fonctionnement des institutions démocratiques et risquent dangereusement de favoriser certaines ambitions dictatoriales.

Le Parlement doit être rapidement déchargé de nombreuses tâches administratives qui seraient mieux remplies par le Gouvernement.

Ainsi il deviendra possible au Parlement d'assurer avec efficacité la mission de contrôle qui est la sienne et dont il est devenu incapable de s'acquitter pleinement.

De plus, l'ensemble des méthodes du travail parlementaire nécessite une révision complète.

Il y a lieu de signaler entre parenthèses que le travail des députés socialistes au Parlement doit être également amélioré et réformé. Le Parti ne peut se contenter d'avoir des représentants aux Assemblées, il est indispensable que ceux-ci forment un groupe digne d'une organisation ouvrière enfin rénovée.

Il ne doit plus y avoir au Parlement aucun débat sans une intervention spécifiquement socialiste, même si les circonstances devaient nous conduire à accepter ensuite une position de repli. Nos équipes de travail leur fournissant constamment des munitions, nos élus doivent développer des contre-projets et des amendements que nos propagandistes feraient connaître au Pays républicain.

Le rendement des institutions républicaines sera accru par la réalisation des réformes énumérées ci-dessus qui permettront également la progression de la démocratie locale, école de la responsabilité du citoyen.

IV. — REFAIRE LE PARTI

Le devoir le plus urgent est de — le mot n'est pas trop fort — refaire le Parti. Si les militants les plus dévoués réussissent dans cette tâce vitale, tout redeviendra possible. Dans le cas contraire, la lutte est vaine : l'Europe se fera sans nous et contre nous, les conquêtes sociales seront abolies, les travailleurs livrés sans partage à la démagogie et à la trahison s'abandonneront avec désespoir au Stalinisme ou au Gaullisme.

Nous restons fermement attachés aux conceptions que nous avons défendues devant le Parti depuis la Libération. Il n'a pas dépendu de nous qu'il prenne un autre visage. Nous avons voulu à Paris en 1946, à Lyon en 1947, à Paris en 1948, qu'il remanie sa politique et entreprenne son redressement. Nous avons échoué.

La faiblesse du Parti lui interdit d'exploiter les réalisations obtenues par les militants qu'il a délégués à des responsabilités ministérielles.

Amené à participer à des gouvernements de plus en plus influencés par les forces conservatrices, le Parti apparaît, aux yeux des masses abusées, comme un élément de ces forces ou au mieux comme un pion docile dans les mains de ceux qui les animent.

Par contre, la faiblesse actuelle du Parti ne lui permettrait pas de tirer éventuellement avantage des bénéfices d'une opposition qu'il serait incapable de soutenir avec cohérence.

L'heure est passée des slogans faciles ou de l'acceptation veule qui ont fleuri ces dernières années.

La collaboration au Gouvernement n'est pas une question de principe, c'est une question d'opportunité.

Mais de même que nous avons établi plus haut une hiérarchie des besoins, nous déclarons avec une particulière gravité qu'il existe aussi une hiérarchie des périls.

Nous ne méconnaissons pas le danger d'une collaboration gouvernementale devenue pour les masses une caractéristique permanente du Parti Socialiste et qui a été une des causes essentielles de son affaiblissement.

Nous ne méconnaissons pas les périls qui menaceraient la République et le Parti si celui-ci était rejeté dans l'opposition dans son état présent de faiblesse.

Nous savons qu'une crise de majorité peut conduire à la dissolution de l'Assemblée Nationale et devenir une crise de régime.

Nous mesurons ces périls.

Mais nous savons aussi que le péril suprême serait engendré par une défaite sur le front de la défense des conquêtes sociales arrachées de hautes luttes en 1936 et en 1944-45.

Nous savons que l'œuvre de nos aînés serait alors détruite.

Nous savons que le Parti a risqué son existence pour sauver la République.

Mais nous savons que tout recul sur le front de la défense des conquêtes sociales le sacrifierait sans sauver la République.

Tout, nous disons tout, vaut mieux que la capitulation à laquelle espère nous pousser la réaction capitaliste.

Et nous revenons ainsi à notre point de départ : **« il faut refaire le Parti »**. Seul un Parti puissant et démocratique renouvelant ses méthodes de travail en contact avec les masses populaires pourra résister à cet assaut.

Le temps n'est plus, hélas, où nous pouvions discuter de l'opportunité d'un ultimatum à présenter au Gouvernement. Le temps a travaillé, en grande partie par nos fautes, contre nous.

Nous devons reprendre le sens de l'offensive, affirmer bien haut, par des actes et par notre comportement quotidien, au Parlement, dans le Pays, dans les réunions publiques, dans la presse, notre totale autonomie.

Nous ne devons pas vivre en vase clos, mais aérer largement notre propagande, la moderniser, l'adapter aux conditions nouvelles des luttes politiques et sociales et démontrer par les faits que le socialisme n'est pas pour nous un mot vide de sens, ni un rite, mais une méthode vivante, active et généreuse.

Rien n'est perdu. Un Parti Socialiste puissant et démocratique sera très rapidement capable de rétablir en sa faveur le rapport des forces.

Lorsque le Parti aura retrouvé sa vigueur, le problème de la participation et de la non participation prendra un caractère nouveau : la collaboration, le soutien ou l'opposition redeviendront des aspects différents d'une même offensive pour la Libération Sociale.

Le peuple de France continue a avoir foi dans le Socialisme démocratique. Il doute aujourd'hui que le Parti en représente l'espoir. Il faut lui rendre confiance. La tâche présente est de reconstruire un Parti Socialiste démocratique et puissant, instrument efficace des travailleurs dans leur marche vers la Libération.

Ont signé cette motion :

Georges Archidice (Lot), Frank Arnal (Var), Achille Auban (Hte-Garonne), Raymond Badiou (Hte-Garonne), Jean Binot (Seine-Inférieure), Pierre Bideberry (Seine), Emile Carteyrade (Lot-et-Garonne), Jean Capdeville, (Seine-Inf.), Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône), Edouard Depreux (Comité Directeur), Jacques Enock (Seine), Louis Faucon (Seine), P.-E. Guillet (Comité Directeur), Georges Bard (Seine-et-Marne), Gérard Jaquet (Comité Directeur), René Lhuillier (Seine), Antoine Mazier (Côtes-du-Nord), Max Morel (Seine), André Philip (Comité Directeur), Marceau Pivert (Comité Directeur), Jacques Pielte (Comité Directeur), Jacques Rebeyrol (Hte-Saône), Jacques Robin (Seine), Alexandre Verret (Seine), Jean Wagner (Ht-Rhin).

Les camarades qui désirent donner leur adhésion, ou faire connaître leur avis sur le texte ci-dessus sont invités à écrire à André Philip, 18, rue d'Enghien, Paris 9e.

MOTION DE POLITIQUE GENERALE

AVANT-PROPOS

Les Signataires de la présente résolution considèrent que l'heure n'est plus aux motions de synthèse, qui sous le fallacieux prétexte de préserver d'artificielles unanimités, desservent le Parti, en éludant les problèmes essentiels.

Ils préfèrent tenter un effort loyal pour affirmer leurs conceptions dans la clarté et essayer de rassembler autour de celles-ci les militants du Parti décidés à mener avec eux l'action qu'ils définissent dans les textes proposés ci-dessous.

Le Parti Socialiste va tenir son 41e Congrès National dans une atmosphère assez lourde puisqu'aussi bien ses militants continuent à vivre dans le malaise, le malentendu et l'inquiétude.

En 1946, un de nos Camarades affirmait déjà qu'il valait mieux **effrayer que duper l'opinion publique.**

Il ajoutait même que le vote de certains textes constituait surtout **un alibi moral à l'apaisement des mauvaises consciences socialistes.**

Sans vouloir faire nôtres ces affirmations, nous dirons cependant que les excuses relatives à toutes formes de carence sont maintenant périmées et que c'est en effet **de nous-mêmes et de nous seuls que doivent sortir le changement, la décision et l'action.**

Les militants, quels qu'ils soient, doivent maintenant entrer dans la période **des sacrifices et des dévouements librement consentis au Parti.**

C'est pour répondre à ce premier impératif, sonsistant à rétablir une ambiance de **probité morale, de courage politique** et de **désintéressement individuel** au sein de notre Parti, que certains de nos Camarades ont jugé utile de faire appel à l'ensemble des militants.

Puissent-ils provoquer le choc psychologique ou le sursaut qui doit **entraîner le réveil des consciences socialistes** de ce pays et leur permettre de vaincre l'apathie qui s'est emparée de nos militants.

RETOUR A LA IIe INTERNATIONALE

Sur le plan international, la Section Française Internationale Ouvrière, doit prendre l'initiative d'une prochaine convocation d'un Congrès International dont le but sera la reconstitution de l'I.O.S.

Pour longtemps sans doute, l'I.O.S. n'est plus capable de diriger, en vue d'une action efficace, les partis qui la composent et dont le Parti français se trouve aujourd'hui le plus chargé de responsabilités.

Cependant, nous devons nous efforcer malgré tout de reconstituer rapidement cette force internationale socialiste.

Seulement la Nation ne fera confiance au socialisme que s'il s'affirme capable d'organiser la paix et en derniers recours, d'assurer la sauvegarde du Pays.

Contre la guerre comme contre la dictature, le mot d'ordre reste le même :

Conquête du pouvoir par la conquête de la Nation, conquête de la Nation par la conquête des masses populaires, conquête des masses populaires par le rassemblement, sous le drapeau socialiste, de tous les éléments exploités et opprimés par le capitalisme.

Hors de là, il n'y a que **protestations vaines et mouvements sporadiques.**

Si le Parti, se plaçant ainsi dans sa meilleure tradition démocratique entame une vigoureuse action dans le Pays, il ne restera bientôt plus rien des malentendus ou des malaises intérieurs et le Socialisme symbolisera enfin toutes les espérances dans un monde ravagé et désorienté.

LES DEVOIRS DE LA CLASSE OUVRIERE

Le Parti Socialiste répudie toute politique qui, sous couleur d'intérêts nationaux, prétendrait se soustraire à la souveraineté internationale telle qu'elle doit ressortir **des accords généraux de l'Organisation des Nations Unies.**

Le Parti Socialiste se refuse à toute conception qui tendrait à nier toute défense nationale, à refuser tout critérium d'agression et à préparer par la violence organisée la transformation de la guerre impérialiste en processus révolutionnaire.

L'Internationale Ouvrière Socialiste devra donc, dès sa reconstitution, se saisir de chaque °question °susceptible d'amener des conflits graves **pouvant aboutir à la guerre.**

Elle aura le devoir de **fixer les responsabilités** et d'appeler les prolétaires de chaque Pays aux devoirs ultérieurs que comporte la reconnaissance de ces responsabilités.

Dès qu'une menace de guerre surgira, elle demandera en particulier aux Partis Socialistes affiliés, de réclamer et d'imposer par tous les moyens, le recours à l'arbitrage, dont **le refus sera à ses yeux l'un des critères de la détermination de l'agresseur.**

En reconnaissant ainsi que le rôle de l'O.N.U. a été limité puis faussé par la présence de gouvernements qui ne sont pas tous représentatifs d'une démocratie et qui sont à des titres inégaux sous la domination soit du capitalisme soit d'un totalitarisme que nous réprouvons, en dénonçant les faiblesses inhérentes à la composition de celle-ci, le Parti n'en reconnaît pas moins **l'Organisation des Nations Unies** comme une institution **qu'il ne faut à aucun prix laisser péricliter** et à laquelle, le Socia-

lisme, en exerçant le pouvoir, donnera des buts et des moyens d'action mieux adaptés à la volonté des Peuples et à l'organisation pour la Paix désarmée.

Si la guerre éclate néanmoins, le devoir de l'I.O.S. et de ses Sections, **ayant déterminé l'agresseur,** sera de tourner contre celui-ci toutes les forces de l'opinion et tous les moyens d'action.

Les Sections de l'I.O.S. devront agir sur leurs Gouvernements respectifs pour que l'O.N.U. prenne toutes mesures afin de faire cesser le conflit.

C'est dans la mesure, où, profitant du répit que peut apporter lee pacte atlantique aux Nations européennes de bonne volonté, **nous saurons bâtir une Europe viable** tant du point de vue économique que politique, que la Paix pourra être assurée.

Le Parti Socialiste pense que l'Organisation internationale doit être à la fois politique et économique et doit s'appuyer sur **la coopération des Peuples libres** réalisés par **l'action internationale des Travailleurs.**

Les Grandes Organisations Ouvrières ne laisseront pas les Gouvernements bourgeois ou totalitaires conduire le monde à la ruine et aux catastrophes renouvelées sans avoir tout fait elles-mêmes pour **prendre en main la direction des affaires publiques internationales.**

Pour nous Socialistes, nous ne voulons pas nous laisser surprendre par les événements. Nous voulons voir la Nation recourir aux seules méthodes de la Démocratie pour donner au monde l'exemple **de la fermeté dans l'action solidaire des Peuples.**

Les Démocraties ont le devoir, en face des menaces de guerre, de ne pas laisser s'accumuler le danger sans avoir le temps de laisser **la justice internationale prononcer sa sentence** et dans ce cas, le Parti S.F.I.O. doit être de plein cœur pour l'organisation des **Etats Unis Socialistes d'Europe.**

POLITIQUE ECONOMIQUE

Il apparaît tout d'abord nécessaire de faire une constatation. Le problème de l'heure est **moins de produire** que d'assurer **à tous une bonne distribution.**

En ce qui qui concerne l'alimentation, la terre travaillée mécaniquement, fertilisée chimiquement, offre dès à présent, à l'ensemble des hommes, plus de produits qu'ils n'en peuvent consommer.

Dans le domaine industriel, l'asservissement des forces naturelles, le développement de l'outillage et de la technique mettent à leur disposition des possibilités de bien-être, de confort et de sécurité à peine soupçonnée.

Cependant, ils n'en profitent pas. **Jamais, il n'y a eu plus de misère, de trouble, d'inquiétude du lendemain.**

Personne ne peut dire avec certitude : demain mon capital vaudra, ou mon intelligence vaudra, ou mon travail vaudra.

Pourquoi ? Parce que nous n'avons plus d'argent !

Une des grandes erreurs contemporaines consiste d'ailleurs à confondre sans cesse **l'argent monnaie** qui n'est qu'un instrument de paiement avec **l'argent revenu qui est la reconstitution périodique de notre pouvoir d'achat en synchronisme avec la production.**

Nous apportons donc une importance capitale à la formation et à la distribution du revenu, étant entendu que **par revenu,** nous voulons exprimer **tout renouvellement du pouvoir d'achat,** qu'on le nomme **salaires, traitements, pensions ou retraites, bénéfices ou intérêt du capital.**

Le Parti considère que s'il est indispensable de **reconstituer d'urgence le pouvoir d'achat détruit** du Français, cela cependant ne suffit pas.

Il faut en effet augmenter ensuite de façon continue, ce pouvoir d'achat afin de le porter au niveau indispensable à la consommation de marchandises qui peuvent être désormais produite en quantités sans cesse croissantes.

Que penser en effet d'une Démocratie où l'abondance de la production coïnciderait avec une impossibilité de consommation.

1° **La revalorisation du pouvoir d'achat des travailleurs,** celui-ci restant solidaire de la production. tion.

2° L'augmentation de la productivité en mettant à la disposition de l'ouvrier français **un outillage plus efficace** et **une organisation du travail plus rationnelle.**

3° La baisse effective des prix de revient par le recherche des économies dans la gestion et l'élimination des dépenses inutiles, telles que celles dûes aux abus, aux gaspillages, à la routine administrative et à la mauvaise organisation des méthodes de travail.

4° La nécessité, pour chaque producteur, **de vendre un plus grand nombre de produits avec une marge bénéficiaire relativement petite sur chaque unité,** au lieu de la solution de facilité qui consiste **à vendre un nombre limité de ces mêmes produits avec un bénéfice relativement élevé par unité.**

Enfin, considérant que ces mesures économiques doivent être appuyées de dispositions sociales nouvelles, le Parti Socialiste, dès que la stabilité économique se sera affirmée de façon plus nette et que l'effort d'amélioration de la productivité aura produit son effet, provoquera :

a) Le dépôt d'un texte de loi susceptible de remplacer la loi du 23-12-46 relative aux Conventions Collectives et devant préparer le retour à celles-ci en joignant l'esprit libéral de la loi de 1919 aux sauvegardes des intérêts ouvriers contenus dans la loi de 1936.

b) L'abrogation de la loi du 23-12-46 devant être remplacée par le texte de loi prévu au paragraphe précédent.

c) Le retour à la semaine de 40 heures dans des conditions restant à définir le moment venu.

d) Le retour à la libre discussion des salaires entre Employeurs et Salariés.

Ce n'est que dans la mesure où le Parti Socialiste avancera dans la réalisation de ces objectifs économiques et sociaux, que le Patronat, redevenu « Patronat de combat », reculera d'autant, et que le système de production de notre Pays sera maintenu en marche par la seule force du pouvoir d'achat des masses.

ACTION POLITIQUE DU PARTI

Les militants du Parti doivent comprendre que le moment est venu de diffuser et de propager (nous entendons « sérieusement ») la pensée et les mots d'ordre d'action socialiste au sein des classes laborieuses.

Si le Parti désire pénétrer dans la classe ouvrière, **il doit vivre avec elle et pour elle.**

Il ne peut comprendre celle-ci, connaître et sentir sa mentalité, ses soucis, ses inquiétudes, ses réactions propres devant telle ou telle mesure, que par le moyen de **Groupes Socialistes d'Entreprise puissants et actifs.**

Les contacts les plus étroits doivent être établis et maintenus, entre le Secrétariat du Parti, les Parlementaires d'une part et les Travailleurs socialistes de ce Pays d'autre part.

Chaque militant doit être **engagé sur le plan professionnel** de façon telle qu'il puisse assurer utilement sur les lieux du travail, **son action de propagandiste, d'informateur et de recruteur** du Parti. Mais faut-il encore, qu'en contre partie des dangers courus à l'usine ou au bureau, les membres des Unions, des Groupes, Socialistes d'Entreprise, qui sont à la pointe du combat, rencontrent auprès des Ministres, des Parlementaires et du Comité Directeur, **la compréhension,** l'appui, la fraternité, la solidarité pour l'action qu'ils mènent.

Tout cela est nécessaire **à la poursuite de leur action socialiste, et c'est un droit absolu pour eux de l'obtenir du Parti.**

Combien d'erreurs en effets auraient été évitées, si nos Camarades Ministres s'étaient appuyés sur certains de nos Secrétaires de G.S.E. ou même **s'ils s'étaient seulement informés** auprès de certains Techniciens socialistes ou de certaines Commissions Techniques spécialisées.

Combien de décisions souvent contraires à l'intérêt ouvrier n'auraient-elles pas été prises, combien de projets de loi n'auraient-ils pas été déposés, si avant de conclure, les Ministres intéressés avaient eu des contacts fraternels et amicaux avec certains camarades socialistes de l'Entreprise intéressée.

Les G.S.E. restent les réservoirs d'où sortiront les Camarades qui demain deviendront les Responsables des Comités d'Entreprises ou des Sections syndicales dans les Usines et qui prendront en main de ce fait l'organisation de la gestion ouvrière des Entreprises du Pays.

Le Parti devra donc porter tout son effort d'organisation de ce côté s'il désire réellement **reconquérir les salariés** qui restent les meilleurs défenseurs de la tradition socialiste.

NATIONALISATIONS

L'article premier des Statuts du Parti nous rappelle que celui-ci est fondé sur le principe suivant :

« Entente et action des Travailleurs pour la socialisation « des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire « la transformation de la Société capitaliste en une « Société collectiviste ».

Ainsi donc les nationalisations constituaient l'une des revendications essentielles du socialisme. Elles sont passées dans le domaine de la réalité et doivent être suivies par le Parti avec une très grande attention.

L'expérience est commencée. Il faut qu'elle réussisse, précisément parce qu'elle engage les principes mêmes du socialisme.

Le Parti Socialiste doit donc se livrer à une analyse sincère et concrète des problèmes que pose l'organisation des entreprises nationalisées et proposer les solutions qui lui paraissent les plus capables d'éviter un échec technique ou une déception morale, les plus capables de donner aux nationalisations toute leur efficacité sociale et toute leur vertu exemplaire.

Nous considérons les propriétés nationales comme un fait et leur remise à des propriétaires de type capitaliste comme un recul.

Mais nous voulons que les Entreprises nationales cessent d'offrir ce spectacle dramatique et grotesque de gestion douteuse et deviennent au contraire des exemples probants d'exploitation, saine et correcte, adaptée à l'homme et à la technique, qui puissent servir de références ici et ailleurs.

Le Parti doit donc par l'action de ses Ministres s'efforcer d'obtenir des hommes se trouvant à la tête des Entreprises Nationales :

1° Une meilleure organisation administrative et technique des Entreprises.

2° Une meilleure productivité, solidaire du rendement, entraînant la baisse des prix de revient.

3° L'amélioration des bilans par l'assainissement financier de chacune d'elles.

4° La cessation des abus, des gaspillages et des routines.

5° La compression de certains chapîtres de dépenses, la recherche des économies possibles.

6° Le contrôle « à postériori » de la gestion économique et financière ainsi que celui de la production elle-même.

7° L'élimination des hommes et des dispositions pouvant mener l'Entreprise à une étatisation bureaucratique.

8° La dépolitisation en augmentant les pouvoirs et prérogatives des Comités d'Entreprise.

Le plan capitaliste paraît simple : s'attaquer à la gestion du Secteur Nationalisé qui apparaît comme le plus faible actuellement, c'est-à-dire celui de la gestion des Société Nationales de Construction Aéronautiques et de la SNECMA.

Compromettre l'exploitation afin d'obtenir la transformation des nationalisations en Sociétés mixtes à majorité capitaliste, tel est le but des adversaires des Nationalisations.

Le Parti demande donc à tous, qu'ils soient Ministres, Parlementaires ou simples Militants, de se montrer très vigilants et de s'élever, chaque fois que cela sera nécessaire,contre les agissements insidieux du Capitalisme au sein des Entreprises Nationales.

En prenant cette position et en agissant conformément à celle-ci, nous pourrons alors assurer le fonctionnement normal des Nationalisations, qui restent l'arme la plus sérieuse du socialiste contre le Capitalisme.

PROBLEMES D'UNION FRANCAISE

La situation s'aggrave. La cessation des hostilités et le rétablissement de la Paix en Indochine, doivent être au premier plan des préoccupations socialistes.

L'expérience Bao-Daï se traine et ne semble pas vouée à de très grands succès. La guerre continue cependant, avec ses morts et ses formidables dépenses. Il faut que le Parti Socialiste prenne l'initiative d'une campagne devant aboutir à des offres sérieuses de paix de la part de la France.

Il faut offrir la Paix, directement au Peuple Vietnamien, et non par l'intermédiaire de Bao-Daï ou de Ho-Chi-Minh.

L'un et l'autre ne représentent pas la majorité du Peuple Vietnamien.

Que ces offres de paix de la France soient formulées partout, spectaculairement, par voie d'affiches dans les villages les plus reculés.

Nous saurons alors si le Peuple du Viet-Nam est désireux de conquérir son indépendance dans la paix où s'il entend se grouper derrière une poignée d'agitateurs poursuivant d'autres buts que ceux qu'ils prétendent atteindre.

Ce n'est que dans le cas où le Peuple Vietnamien repousserait ces offres, de façon officielle, que notre Pays devrait envisager d'autres solutions pour mettre fin au conflit.

CONCLUSION

Nous pensons que le Parti doit prendre nécessairement position sur les problèmes essentiels exposés ci-dessus, et nous sommes certains que nos Camarades devront, tôt ou tard, **affirmer énergiquement leur volonté.**

Mais nous croyons aussi que cette **volonté d'action socialiste** doit également s'affirmer au sein des Gouvernements dans lesquels nous figurons, **par les actes quotidiens** de nos Camarades Ministres.

Nulle concession ne pourra être consentie sur certains de ces problèmes, sans provoquer de la part de la base du Parti, **une réaction qui pour avoir été longtemps contenue,** n'en serait que plus **puissante** le jour où elle se produirait.

Il était bon que les Responsables du Parti en fussent avertis, car nous considérons, en effet, que **c'est surtout la valeur socialiste** (jointe certes à la valeur technique) mais non pas la **compétence technique** seule des Hommes auxquels sont confiées les responsabilités du Parti, qui décide de **l'efficacité de celui-ci.**

En un mot, ce n'est pas la participation en elle-même qui est mauvaise comme le prétendent les adversaires de celle-ci. **Elle sera ce que nous la ferons !** Ce sont les participants eux-mêmes qui la feront **bonne** ou **mauvaise** suivant qu'ils s'affirmeront dans leurs départements ministériels respectifs de **très bons socialistes ou non.**

Les longues pratiques d'individualisme doivent cesser pour redonner aux militants socialistes leur volonté de lutte et de victoire et ne plus les décevoir.

L'Unité s'exprimera dans l'équipe que le Parti placera à sa tête et son nouveau Comité-Directeur devra devenir l'animateur des masses populaires et républicaines de ce pays.

Au moment où nous assistons à la **décomposition des mœurs politiques où l'immoralité s'introduit de jour en jour davantage,** nous veillerons à dénoncer tous les scandales politiques ou économiques, **de quelque nature qu'ils soient et quelle que soit l'appartenance politiue de leurs auteurs.**

C'est dans cet état d'esprit, joint au souci de sauvegarder tout ce qui a fait la noblesse et la valeur des conceptions socialistes dans le passé, qu'un certain nombre de Camarades ont décidé de présenter ce texte.

ONT SIGNE CETTE MOTION LES MILITANTS SUIVANTS :

Andouze Charles (18e section); Andouze Gustave (18e section), BERTEZENE (18e section), Blockhuysen (18e section), Couderc (18e section), Duquenet (18e section), Mercier Pierre (fils) (18e section), Poussel (18e section), Peridier (18e section), Renaudel (18e section).

LE PARTI et l'Union Française

Dans un souci d'objectivité, nous publions ci-dessous, une motion de la Fédération du Tonkin, qui nous a été remise le 18 mai par le camarade MAYET, Secrétaire politique de cette Fédération.

La FEDERATION DU NORD VIET-NAM DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O., réunie le 11 mai 1949, à Hanoï,

— considérant que la Fédération du Nord du Viet-Nam du Parti Socialiste S.F.I.O., s'est toujours efforcée d'avoir une politique réaliste et constructive basée sur les faits tels qu'ils existent et non tels qu'elle désirerait qu'ils se présentent ;

— Considérant que la Fédération du Nord Viet-Nam du Parti Socialiste S.F.I.O., après avoir participé en 1945 et 1946 au rapprochement entre la France et le Gouvernement Ho Chi Minh en vue d'un accord loyal, a vu ses espoirs déçus lors des événements qui ont immédiatement précédé et suivi ceux du 19 Décembre 1946 ;

— considérant que la Fédération s'est efforcée de suivre les événements et de sonder l'esprit de la population vietnamienne ;

— considérant que c'est dans ces conditions que fut votée et envoyée au Congrès National du Parti Socialiste S.F.I.O. la motion du 17 Août 1947 déconseillant la reprise des pourparlers avec Hi Chi Minh et préconisant des conversations avec les représentants qualifiés de la Nation Vietnamienne pour l'Indépendance et l'Unité du Viet Nam dans le cadre de l'Union Française ;

— considérant que parmi les représentants qualifiés du Viet-Nam, la Fédération du Nord Viet-Nam signala dès Août 1947, au Comité Directeur, l'intérêt que présentait la personnalité de Bao Dai en vue d'un ralliement des éléments qualifiés de la population ;

— considérant que dans sa motion du 20 Juin 1948, la Fédération, si elle estimait que ces accords ne donnaient pas complète et immédiate satisfaction aux aspirations légitimes de la France et du Viet-Nam, déclarait qu'ils constituaient néanmoins un cadre acceptable pour les deux pays, permettant, par des discussions ultérieures d'arriver à une entente complète et définitive entre nos deux Pays et demandait avec insistance :

1° La ratification d'urgence des accords par le Parlement et leur exécution loyale par les deux Gouvernements;

2° L'élaboration rapide et dans un large esprit de compréhension mutuelle des arrangements particuliers prévus aux accords,

— considérant que les accords Vincent Auriol-Bao Dai non encore publiés, mais dont les grandes lignes ont été données le 11 Mars 1949 à la Tribune de l'Assemblée Nationale par le Ministre de la France d'Outre-Mer, s'ils constituent un nouveau pas en avant, paraissent devoir être mis en application par des arrangements particuliers permettant de donner à l'Etat du Viet-Nam sa vie politique indépendante et réglant ses rapports avec l'Union Française puisqu'il est prévu que toutes les grandes questions seront réglées sur place par des accords élaborés dans des Commissions franco-Vietnamiennes ;

— considérant que le rattachement du Sud Viet-Nam est venu réaliser la condition suspensive des accords Vincent Auriol-Bao Dai;

— qu'il est donc de la plus grande urgence de mettre sur pied les organismes chargés d'élaborer ces arrangements particuliers, tout retard et tout nouvel atermoiement pouvant avoir des conséquences fatales en présence du développement rapide des événements internationaux en Asie ;

— considérant, d'autre part, que la Fédération du Nord Viet-Nam du Parti Socialiste S.F.I.O. n'a jamais considéré l'arrivée de Bao Dai en Indochine comme un remède définitif à la situation, mais comme un moyen de faire un nouveau pas vers l'entente et la paix et qu'elle ne pourra préconiser et soutenir qu'un régime complètement et résolument démocratique ;

— considérant, d'autre part, qu'en Indochine les fonctionnaires dits d'autorité, ont une tendance fâcheuse mais indiscutable à regretter les temps anciens au lieu de regarder en avant et de bâtir l'avenir, et que les plus grandes difficultés dans la réalisation et l'application des accords sont à envisager si l'on ne prend dès à présent des mesures draconiennes pour éviter un sabotage ;

PAR CES MOTIFS :

Salue avec satisfaction la décision de l'Assemblée Territoriale de Cochinchine réalisant l'union des trois ky ;

Demande avec insistance :

1° Que les organismes chargés de discuter et d'arrêter les accords de détail définitifs soit mis en place et réunis d'urgence ;

2° Que ces organismes ne soient pas uniquement constitués du côté français par des fonctionnaires et que des représentants qualifiés de la population tant française que vietnamienne soient admis dans ces organismes et mis à même d'en discuter et d'en élaborer les décisions ;

AFFIRME :

1° Que la personnalité de Bao Dai ne doit être considérée que comme un catalyseur destiné à rallier toutes les familles spirituelles du Viet-Nam;

2° Qu'il convient que Bao Dai, dès à présent, manifeste sa volonté de paix en engageant des pourparlers avec les éléments de bonne foi qui combattent encore et que la France lui donne les plus larges moyens pour aboutir à cette fin;

3° Qu'il serait souhaitable que le plus tôt possible Bao Dai manifeste son esprit démocratique par l'élaboration d'une Constitution du Viet-Nam qui sera ratifiée d'urgence par une Assemblée élue au suffrage universel, laquelle choisira la forme définitive de son Gouvernement.

Dans le même esprit d'objectivité, nous publions c-après une motion de la Section de Phnom-Penh (Cambodge) :

La Section de Phnom-Penh, réunie le 8 avril 1949, a voté à l'unanimité la motion suivante :

La Section Socialiste de Phnom-Penh est unanime pour condamner tout accord avec Ho-Chi-Minh qui a plongé son pays dans le sang et a repoussé à maintes reprises toutes les offres de paix qui lui ont été faites par la France.

La Section Socialiste de Phnom-Penh constate que les accords avec Bao-Dai sont loin de constituer une solution parfaite et durable du problème que pose la Fédération Indochinoise. En particulier, il y aurait beaucoup à dire sur la réunion des trois Kys qui semble actuellement considérée par tous comme acquise. Nous attirons l'attention du Comité-Directeur sur le fait que beaucoup de Cochinchinois ont peu d'affinité avec les Tonkinois. Pendant longtemps les Khmères ont contrôlé la Cochinchine (ancien empire du Fou Nam) et d'importantes minorités Khmères y sont encore fixées; antérieurement, la Cochinchine faisait partie de l'Empire Cham, et elle n'a été que pendant de très courtes périodes sous la domination de l'Empire d'Annam. Il ne s'agit pas de remettre en question ce qui a été décidé, mais il faut tenir compte de l'histoire pour accorder une ***large autonomie*** aux Vietnamiens du Sud qui ont un comportement psychologique tout à fait différent des populations du Nord, et qui, si l'occasion avait été saisie en temps opportun, auraient accepté facilement (mais l'heure est passée) de devenir un Département Français.

La Section Socialiste de Phnom-Penh constate l'absence totale de sécurité au Cambodge où la Capitale elle-même est menacée, où aucune route n'est praticable sans escorte, où Issaraks et Vietminhs lèvent partout l'impôt, tyranisant les Populations, et à la lumière de ces faits, constate qu'à l'heure actuelle le problème de l'Indochine n'est plus d'abord politique et ensuite militaire, comme il l'était il y a queques mois, mais est d'abord militaire, politique ensuite; il faut, et cela est urgent, rétablir l'ordre par tous moyens appropriés, et alors seulement il sera possible de traiter avec les « Grandes Familles Spirituelles » représentant le Pays.

Le problème militaire est avant tout un problème de cadres et de matériel.

PROPAGANDE & Education Socialistes

STATISTIQUE DES FORCES RESPECTIVES DES SOCIALISTES ET DES COMMUNISTES DANS LES DIVERS DEPARTEMENTS AUX ELECTIONS CANTONALES DU 20 MARS 1949

DEPARTEMENTS	où les Socialistes totalisent plus de voix que les Communistes	où les Communistes totalisent plus de voix que les Socialistes	où, à mille voix près, les deux Partis arrivent à égalité
AIN		10.262 contre 8.986	
AISNE		34.524 contre 25.708	
ALLIER		29.069 contre 22.916	
BASSES-ALPES	7.569 contre 4.798		
HAUTES-ALPES		4.653 contre 3.685	
ALPES-MARITIMES		34.082 contre 5.789	
ARDECHE		14.608 contre 6.852	
ARDENNES			10.761 contre 11.876
ARIEGE	16.106 contre 9.923		
AUBE		10.863 contre 4.915	
AUDE	18.869 contre 10.540		
AVEYRON		8.319 contre 5.072	
BOUCHES-DU-RHONE		54.745 contre 39.391	
CALVADOS		11.503 contre 6.031	
CANTAL	6.731 contre 3.856		
CHARENTE		16.953 contre 6.852	
CHARENTE-MARITIME		15.399 contre 9.163	
CHER		22.666 contre 8.555	
CORREZE		18.678 contre 13.517	
CORSE	13 485 contre 8.873		
COTE-D'OR	13.080 contre 7.037		
COTES-DU-NORD		34.613 contre 21.161	
CREUSE			12.331 contre 12.884
DORDOGNE			20.591 contre 21.869
DOUBS	7.475 contre 4.246		
DROME	13.928 contre 11.627		
EURE		9.659 contre 2.900	
EURE-ET-LOIR		9.633 contre 7.975	
FINISTERE		36.333 contre 22.327	
GARD		28.490 contre 19.742	
HAUTE-GARONNE	34.280 contre 21.657		
GERS	10.566 contre 6.689		
GIRONDE	35.799 contre 24.774		
HERAULT		30.860 contre 24.011	
ILLE-ET-VILAINE		9.212 contre 7.631	
INDRE		20.438 contre 9.550	
INDRE-ET-LOIRE		16.912 contre 13.360	
ISERE		18.739 contre 9.593	
JURA		7.436 contre 4.295	
LANDES	17.917 contre 10.856		
LOIR-ET-CHER			10.103 contre 10.463
LOIRE		24.190 contre 3.286	
HAUTE-LOIRE		5.434 contre 3.902	
LOIRE-INFERIEURE			11.700 contre 12.878
LOIRET		16.300 contre 11.154	
LOT		9.113 contre 7.635	

LOT-ET-GARONNE		18.791 contre 9.164	
LOZERE			1.703 contre 2.234
MAINE-ET-LOIRE			8.818 contre 9.637
MANCHE	4.195 contre 3.906		
MARNE		19.217 contre 10.449	
HAUTE-MARNE		7.974 contre 3.318	
MAYENNE		5.939 contre 2.392	
MEURTHE-ET-MOSELLE..		20.658 contre 12.634	
MEUSE		6.052 contre zéro	
MORBIHAN		24.324 contre 8.882	
MOSELLE		22.898 contre 3.964	
NIEVRE		12.582 contre 9.159	
NORD (1)	119.371 contre 117.405		
OISE		18.246 contre 10.032	
ORNE		7.036 contre 1.506	
PAS-DE-CALAIS		70.284 contre 63.444	
PUY-DE-DOME	27.087 contre 18.307		
BASSES-PYRENEES			9.110 contre 9.519
HAUTES-PYRENEES		8.000 contre 2.651	
PYRENEES-ORIENTALES.	13.766 contre 12.700		
BAS-RHIN		17.463 contre 7.962	
HAUT-RHIN (2)	6.557 contre 3.532		
RHONE		35.103 contre 10.483	
HAUTE-SAONE		7.081 contre 5.021	
SAONE-ET-LOIRE		19.982 contre 12.459	
SARTHE	16.638 contre 14.154		
SAVOIE		10.215 contre 2.258	
HAUTE-SAVOIE		10.928 contre 3.645	
SEINE-INFERIEURE		47.520 contre 21.184	
SEINE-ET-MARNE		27.169 contre 15.325	
SEINE-ET-OISE		93.371 contre 34.536	
DEUX-SEVRES			8.540 contre 9.142
SOMME		35.558 contre 29.420	
TARN	15.212 contre 11.329		
TARN-ET-GARONNE	6.002 contre 5.816		
VAR			26.257 contre 26.339
VAUCLUSE		15.294 contre 8.770	
VENDEE	8.003 contre 7.141		
VIENNE		11.569 contre 3.613	
HAUTE-VIENNE		28.540 contre 26.790	
VOSGES		24.428 contre 10.833	
YONNE		11.125 contre 6.556	
TERRIT. DE BELFORT ..			2.786 contre 3.000

(1) et 106.360 pour le R.P.F.

(2) et majorité absolue des voix R.P.F. (37.638).

Cdt Fondation De Gaulle

LIBRAIRIE

STALINE LE TERRIBLE
de Suzanne Labin

Je voudrais recommander spécialement aux membres du Parti l'important ouvrage que notre camarade Suzanne Labon a consacré au régime stalinien sous le titre « Staline le Terrible, Panorama de la Russie Soviétique » (1).

Ce livre se distingue de l'abondante littérature consacrée au même thème par des traits essentiels.

D'abord, il n'est pas le témoignage d'un touriste, ou la narration des aventures personnelles d'un habitant, ou la compilation de statistiques d'un économiste, c'est une synthèse de tout cela, une véritable Somme de la Russie stalinienne, — la première à ma connaissance.

Tous les aspects de la vie sociale et individuelle en U.R.S.S. sont décrits, analysés et situés dans l'évolution historique qui leur a donné forme : la Constitution, le Parti, le Chef, l'Armée Rouge, la Justice, la Police Secrète, la Bureaucratie, le Niveau de vie des masses (je signale tout particulièrement ce chapitre qui est un modèle d'étude économique consciencieuse et illuminante), la Propagande, les Idéologies, les Mœurs, le sort de la Femme, de l'Enfant et de l'Ecole, l'embrigadement de la Cuture, la Terreur, le Néo-impérialisme russe, le Kominform, la cinquième colonne soviétique, tout y est, palpitant de vérité, gros de signification.

La méthode de Suzanne Labin est un autre trait saillant du livre. Les documents utilisés sont puisés aux sources les plus irréfutables : discours des chefs, articles de la presse soviétique; les références sont données très clairement, les citations sont scrutées et recoupées avec la rigueur de la critique scientifique. Un usage particulièrement heureux est fait des décrets économiques, politiques et surtout juridiques. L'autocritique qu'on trouve dans la presse russe, bien que dirigée et unilatérale comme tout le reste en U.R.S.S., dévoile tout de même bien des secrets du régime. L'ensemble de ces sources donne à l'exposé de Suzanne Labin un pouvoir démonstratif exceptionnel. Et cela, tout en captivant le lecteur. Son tableau du régime stalinien, en même temps que fondé en raison, est haut en couleurs; il est brossé avec un relief, une pureté de style, et souvent un humour remarquable. Et on ne peut que se joindre à Arthur Kestler lorsqu'il dit, dans sa préface à l'édition anglaise du livre : « Suzanne Labin joint à l'objectivité scrupuleuse qu'un esprit scientifique applique à ses recherches, le pathétique et l'éloquence d'un Jacobin français ».

Pour nous, socialistes, le travail de Suzanne Labin présente une valeur toute particulière. Il met non seulement à notre disposition une masse de faits et d'arguments d'une utilité inappréciable dans notre campagne contre la démagogie communiste, mais encore il fonde la rupture entre stalinisme et socialisme sur une réalité enfin démasquée. En démontrant que la terreur et l'esclavagisme en U.R.S.S. ne résultent pas de quelque aberration de dirigeants restés marxistes quant au fond, mais passagèrement égarés par les emportements de la violence, que la terreur et l'esclavagisme sont, au contraire, les instruments par lesquels se forge en U.R.S.S. un nouveau régime de classe encore plus exploiteur et plus injuste que le capitalisme privé, Suzanne Labin nous fait comprendre que le stalinisme n'est pas seulement condamnable en raison de ses excès, mais surtout en raison de sa finalité, et que, par suite, la lutte contre lui doit dépasser le cadre des disputes de politique courante pour se situer sur le plan plus essentiel des doctrines. A cet égard le livre de Suzanne Labin contient des éclaircissements capitaux, en particulier sur le rôle crucial de la démocratie politique dans la planification économique, sur la duplicité de la « génération sacrifiée » et sur le vieux sophisme jésuite : « La fin justifie les moyens », auquel Suzanne Labin rétorque par cet autre axiome, hélas si souvent vérifié : « Tels moyens, telle fin. » Ses analyses dissipent aussi tout un tissu de confusions entre collectivisation, planification et socialisme, confusions que les staliniens entretiennent à plaisir pour brouiller les cartes et pour couvrir une vulgaire tyrannie, ou plutôt une tyrannie particulièrement inhumaine et rétrograde dans la longue histoire des tyrannies.

Plus on est socialiste, plus on veut défendre le prolétariat, plus on doit s'opposer au stalinisme. Remerçion Suzanne Labin d'avoir établi ces vérités d'une façon définitive.

P. C.

(1) Editions SELF, 20, place Dauphine, Paris (5e), 480 pages, 500 francs. Et à la Librairie du Parti, 61, rue Lafayette.

LA VIE INTERIEURE DU PARTI

AVIS IMPORTANT

AUX TRESORIERS FEDERAUX
AUX TRESORIERS DES SECTIONS

Nous croyons utile de reproduire ci-dessous la circulaire envoyée récemment par G. BRUTELLE, Secrétaire Général adjoint, aux Secrétaires Fédéraux.

Paris, 13 juin 1949.

Circulaire n° 386

Mon Cher Camarade,

Tu dois avoir reçu la brochure des Rapports Statutaires imprimée à l'occasion de notre 41e Congrès National. Tu y as lu très certainement le rapport du Trésorier (p. 15) et le rapport sur l'Administration du Centre (p. 7). Tu as pu ainsi mesurer les difficultés de Trésorerie auxquelles le Secrétariat Général doit faire face et apprécier les mesures prises pour réduire nos frais de fonctionnement au maximum en maintenant l'essentiel de notre activité.

Cet effort ne peut être le seul dans la voie du redressement de notre situation financière. Nous avons fait déjà la comparaison entre nos cotisations et celles de nos adversaires, entre nos cotisations actuelles et celles d'avant cette guerre, compte tenu de l'augmentation des tâches et surtout des produits. Il nous faut maintenant poursuivre notre effort dans le sens d'un recrutement accru qui réunira le double avantage de nous procurer des ressources et d'étendre l'influence de notre Parti.

Aussi **tous nos trésoriers fédéraux et de sections doivent-ils se considérer comme mobilisés** *dans les mois qui viennent, pour la sauvegarde des intérêts matériels du Parti. La tâche obscure mais vitale qu'ils ont acceptée les place au premier rang de ce combat.*

L'examen de notre Trésorerie révèle, en effet, une prise insuffisante de feuillets pendant les quatre premiers mois de 1949.

Certes, nous connaissons bien les difficultés qui assaillent également les caisses fédérales. Aussi le trésorier général du Parti sera t-il amené à proposer à notre prochain Congrès, qui seul a pouvoir pour revenir sur une décision prise par une autre assemblée souveraine, des aménagements au règlement des dettes contractées par les Fédérations au titre des timbres JAURES-GUESDES qui n'ont malheureusement pas été commandés et réglés comme pouvait le laisser espérer la décision unanime prise à leur sujet.

Dans la recherche des modalités de cet aménagement la justice veut qu'il soit tenu compte des efforts faits par les uns et par les autres en ce domaine, comme dans tous les domaines tendant à procurer à notre Parti les ressources nécessaires à ses activités. Les prises en feuillets et timbres et leur comparaison avec les prises antérieures entreront donc en ligne de compte si les aménagements proposés sont acceptés par le 41e Congrès.

Le devoir des Trésoriers Fédéraux est clair : tenir en haleine leurs trésoriers de sections, leur écrire et nous aider à donner la plus large publicité à cette lettre, les visiter si c'est possible et peu à peu, les habituer aux mêmes règles dures mais nécessaires que celles qui régissent leurs propres rapports avec la Trésorerie générale. Dans cet effort accru chacun trouvera sa part : la section, la fédération, le centre et, surtout, nos possibilités futures de propagande et d'action.

Sentiments fraternellement Socialistes.

Le Secrétaire Général Adjoint.

G. BRUTELLE.

SECTION D'ORGANISATION

Comment fonctionne une Commisison Nationale;
Comment tuer une Association;
Nos G.S.E.
Entr'Aide Ouvrière Française :
Tourisme et Loisirs :
Coopération
Locataires -
Femmes Socialistes.
Commission Centrale Agricole;
Conférence Nationale des Élus Socialisfes (2-3 juillet à Roubais).
Etudiants Socialistes;

Comment fonctionne une Commission Nationale

Conformément aux projets de réorganisation proposés par le Congrès de Lyon et adoptés par le Conseil National des 16 et 17 décembre 1947, il est créé des Commissions nationales ayant pour objet d'organiser l'action du socialisme à l'intérieur des grands mouvements embrassant l'ensemble du mouvement social.

Depuis un an, plusieurs Commissions nationales travaillent et peuvent correspondre avec les délégués fédéraux par l'intermédiaire du Secrétariat à l'organisation du Parti.

Il existe actuellement **5 COMMISSIONS NATIONALES** qui sont :

1° COMMISSION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS.

Ex-prisonniers.
Déportés - Internés.
Victimes de Guerre.
Veuves - S.T.O.

2° COMMISSION NATIONALE DE COOPERATION.

Coopération Consommation.
Coopération Production.
Coopération Agricole.
Coopération d'Outre-Mer.
Coopération Distribution.

3° COMMISSION NATIONALE DES SPORTS,

à laquelle collaborent :

La JEUNESSE,
Les LOISIRS,
Le TOURISME,
et des amis des mouvements sportifs à caractère ouvrier :
F.S.G.T.,
U.F.O.L.E.P.,
Auberges de Jeunesse, etc...

4° COMMISSION NATIONALE ASSOCIATIONS FAMILIALES.

Assure notre représentation à l'Union Nationale des Associations Familiales.
Assure la base des Associations Familiales dans le Parti.
« Aide aux Foyers ».

5° COMMISSION NATIONALE AGRICOLE.
Sont en constitution les Commissions suivantes :

6° COMMISSION NATIONALE HABITAT-LOCATAIRES.
à laquelle collaboreront les TECHNICIENS ARCHITECTES-AVOCATS socialistes.

7° COMMISSION NATIONALE DES ARTISANS-COMMERÇANTS EN DEUX GROUPES.

8° GROUPES CENTRAUX.

La Section d'organisation doit participer aux travaux des Groupes Centraux qui sont formés actuellement par :
1° Les FONCTIONNAIRES et la FONCTION PUBLIQUE;
2° Les LOCATAIRES.

Collection Jean Jaurès

Ainsi, les membres du Parti, militants nationaux des Prisonniers de guerre, des déportés, des organisations d'Anciens Combattants se retrouvent dans la Commission des Services Combattants et Victimes de la Guerre, etc..., etc.

Les contacts ont pour but d'apporter, à ces militants responsables, les conseils et la position du Parti sur les problèmes ou revendications à un mouvement ou à une organisation. En revanche, les militants apportent au Parti les effets des mesures, puis les avis des adhérents sur notre politique ou notre tactique et les revendications de leurs organisations.

Ces contacts permettent à la Commission Nationale de se réunir tantôt seule, tantôt avec les parlementaires et autres responsables de la politique du Parti pour les informer des problèmes posés et les guider dans la recherche des solutions acceptables.

Pour mener à bien ce travail,

Le rôle principal des Commissions, c'est surtout d'entrer en contact avec les éléments capables de tenir le Parti informé de l'action départementale, de **la tendance** des organisations para-politique. Ce rôle a pour corollaire, l'information directe des positions prises ou à prendre par le Parti dans certains domaines particuliers.

Exemple de fonctionnement d'une Commission Nationale Anciens Combattants, - Prisonniers de Guerre, etc...

Ordre du jour :

— Les manifestations communistes du 11 novembre;

— Le mot d'ordre de l'A.R.A.C. : nous ne ferons jamais la guerre à l'Union Soviétique;

— La carte du Combattant aux Prisonniers;

— Le recours en Conseil d'Etat (Bétholaud);

— La fusion de l'organisation des Prisonniers avec l'U.F.A.C.

Nous rassemblons la documentation sur les mots d'ordre de nos adversaires. Nous donnons à nos adhérents qui militent sur le plan national, dans les organisations précitées, les directives communes. Nous informons le secrétariat général, les parlementaires, le Ministre du Travail de la Commission et nous demandons à nos délégués de Province de suivre nos instructions dans leurs organisations locales et régionales par l'intermédiaire de notre correspondant fédéral (section d'organisation fédérale), d'où nécessité de correspondants fédéraux.

Autre exemple : Action Laïque.

La commission réunie avec les parlementaires prend position, par ses délégués, au Cartel national, sur l'attitude des communistes et « paras » aux Etats Généraux.

La documentation est envoyée en Province, aux délégués aux Etats Généraux, par l'intermédiaire du responsable fédéral à l'organisation.

La commission réunit ces délégués la veille des dits Etats et fixe la position du Parti sur les problèmes à l'ordre du jour

Cette méthode a donné d'excellents résultats lors des Etats Généraux du 11 Avril.

Hors ces commissions limitées à nos possibilités, nous sommes en relations directes avec de nombreux groupements : artisans, commerçants, sinistrés, syndicaux, locataires, voyageurs de commerce, techniciens, etc...

Lorsque nous publions (voir *B. I.* 40 et 41) les différents correspondants aux commissions, que nous désirons sur le plan **fédéral**, ce n'est pas, vous le comprendrez, pour compliquer votre tâche, mais au contraire, pour l'alléger. Dès que nous sommes en possession d'une liste assez complète de délégués fédéraux et que se pose une grave question concernant une organisation ou une coopération, nous réunirons, soit à Paris, soit dans un centre industriel, suivant le cas, nos camarades intéressés, en une journée d'étude au cours de laquelle il nous est possible de connaître directement le sujet qui s'oppose aux réalisations demandées et à l'aboutissement de nos revendications.

En un mot, il faut que les adhérents comprennent mieux nos difficultés, il faut les leur expliquer au travers de ce qui les intéresse, et c'est trop souvent à travers une organisation dans laquelle nous avons des militants, qui se laissent parfois rouler ou qui évitent souvent d'intervenir contre les démagogues, car ils ne se sentent pas soutenus, qu'il nous faut aller chercher nos arguments.

Quelques moyens de tuer une Association

Une revue d'ingénieurs anglais a publié, il y a quelque temps, les lignes qui suivent. Nous les offrons à la méditation de nos camarades.

« Il existe dix moyens de tuer une association. Les voici :

1° N'assistez jamais aux réunions;

2° Si vous venez, arrangez-vous pour arriver en retard;

3° Critiquez le travail des dirigeants et des membres;

4° N'acceptez jamais de poste, car il est beaucoup plus facile de critiquer que de réaliser;

5° Fâchez-vous si vous n'êtes pas membre de quelque Comité; mais si vous en faites partie, abstenez-vous de venir aux réunions et ne faites aucune suggestion;

6° Si le Président vous demande votre opinion sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire. Après la réunion, dites à tout le monde que vous n'y avez rien appris ou bien comment les choses auraient dû se faire;

7° Ne faites rien pour votre association; mais quand les membres retroussent leurs manches et donnent leur temps de tout cœur et sans arrière-pensée, plaignez-vous qu'elle est menée par une clique;

8° Retardez le paiement de votre cotisation aussi longtemps que possible;

9° Ne vous inquiétez pas d'amener de nouveaux adhérents;

10° Plaignez-vous qu'on ne publie jamais rien sur l'objet de vos activités, mais n'offrez jamais d'écrire un article, de faire une suggestion ou de présenter un collaborateur. »

Nos G. S. E.

Ne t'attarde pas à réveiller des endormis qui ne veulent plus s'occuper des G.S.E., sous prétexte que le Syndicat F.O. doit être indépendant et qu'ils sont, eux, passés avec armes et bagages à F.O., parfois avec tous les cadres G.S.E.

Fais-leur comprendre que seul, le G. S. E. est capable de réunir nos militants éparpillés dans des organismes syndicaux divers et différents. S'ils refusent de comprendre cela, il est inutile de chercher à constituer des G.S.E. avec eux.

Adresse-toi à des copains d'une grosse entreprise, d'un gros commerce, d'une grosse industrie. Fais un effort seulement là où tu seras aidé, trouve un correspondant dans chaque branche d'une industrie déterminée que tu auras choisi et réalise tout de suite la liaison de ces correspondants, ne disperse pas tes efforts, rien n'est plus décourageant. Occupe-toi d'un numéro. Quand il est lancé, adresse-toi au second numéro, etc... Déjà tous les fonctionnaires départementaux ou nationaux doivent être groupés, leurs correspondants nationaux sont déjà désignés; c'est un travail relativement facile, commence par les P.T.T., les cheminots, la Sécurité Sociale, cela t'encouragera à poursuivre.

Pour cette année, nous te donnons le matériel gratuitement, surveille quand même la distribution et fixe une cotisation départementale qui t'aidera l'an prochain pour renouveler tes timbres et tes cartes.

AUX G. S. E.

Par décision de la Commission Ouvrière et pour permettre à nos G.S.E. de se reformer, le matériel : cartes et timbres seront délivrés gratuitement pour 1949 par la Commission Nationale des G.S.E.

Les Unions professionnelles départementales peuvent prélever, sur le placement de ce matériel, une somme modeste qui sera fixée dans les conditions prévues aux statuts et règlements des G.S.E. (voir *B. I.* 40, **page 33**).

Les secrétaires à l'organisation dans les Fédérations, les délégués des G. S. E. dûment mandatés, peuvent nous demander, dès maintenant, le matériel en question.

Entr' aide Ouvrière Française

Malgré nos appels, un grand nombre de Fédérations n'ont pas voulu, ou n'ont pas pu, déposer leurs statuts de constitution départementale de l'Entr'Aide Ouvrière. Ces Fédérations doivent savoir que nos moyens financiers sont très limités et que les subventions nationales auxquelles nous avons droit sont fonction du nombre de Sections fédérales que nous pourrons avouer.

Est-ce donc si difficile de constituer vos Fédérations d'Entr' Aide qui existent, en fait, sous d'autres formes ?

L'effort de centralisation reste à faire, nous en avons pour longtemps; mais il faut commencer. Dès demain, camarade, chargé de l'organisation ou des œuvres sociales, pense à déposer les statuts de ton E.O.F. départementale. Tu ne seras pas déçu.

COLIS DE L'AMITIE INTERNATIONALE

Vous trouverez ci-dessous une lettre de nos Amis Belges. Il est évident que la campagne électorale, ouverte prématurément, a freiné l'envoi des colis. Toutefois, vous lirez dans le rapport BREL les résultats obtenus dans ce domaine et vous constaterez qu'ils ne sont pas négligeables.

Cher Camarade,

Suite à ta lettre du 18 mai, j'ai à nouveau soumis ta demande devant le Comité National de l'Entr' Aide. Ces camarades ont décidé de s'en tenir à la réponse que nous t'avons faite par notre lettre du 29 avril.

Comme tu le sais, nous sommes en pleine campagne électorale. Sa bonne réussite est, pour nous, d'une importance capitale. C'est te dire que nous avons absolument besoin de tous nos fonds pour mener ces élections à bonne fin. Le Bureau du Parti a décidé qu'il ne saurait être question, pour le moment, d'employer de grosses sommes pour expédier des colis secours. Nous ne pouvons nous en tenir qu'à l'expédition des colis parrainages souscrits, ce que nous faisons régulièrement. Néanmoins, nous ne perdons pas la chose de vue, et ne manquerons pas de résoudre cette question dès que les élections seront terminées. Je te demande donc de patienter un peu.

Bien cordialement,

Pour l'Entr'Aide Socialiste,
Signée : A. GEETS.

Décision du Conseil d'Administration de l'E. O. F. sur les Colis disponibles

Faire bénéficier les colonies de vacances des colis disponibles. Nos amis, qui organisent des colonies, ont donc intérêt à nous adresser leur demande avec le nombre d'enfants bénéficiaires.

SUBVENTIONS

Nous rappelons à nos Amis : Conseillers Généraux, Maires, Conseillers Municipaux, qu'ils peuvent faire voter des subventions en faveur de l'ENTR'AIDE OUVRIERE FRANÇAISE de leurs Fédérations, en vertu des dispositions de la Circulaire intérieure du 10 octobre 1901. L'Organisme national est déclaré sous le n° 13.269 du 24 décembre 1948, à la Préfecture de Police de Paris (Loi 1901).

Les Staliniens savent utiliser leurs organisations pour soutirer l'argent des contribuables. Sachons réclamer ce que nous méritons et nous montrer dignes de ce qu'on nous accorde. C'est un moyen de plus pour combattre nos adversaires sur leur propre terrain.

POUR INFORMATION
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 9 Février 1949

PRESENTS : G. BROSSOLETTE, E. PEILLE, A. BREL, H. MALACRIDA, L. BRET.

EXCUSES : B. FOUCHERES, JAMET.

PRESIDENCE : G. BROSOLETTE.

Lecture du Procès-Verbal de la dernière réunion.

L. BRET — Indique qu'elle n'a pas souvenance d'avoir accepté la désignation d'un Secrétaire Administratif.

BROSSOLETTE — Fait la même observation.

A. BREL — Indique qu'il était prévu un Secrétaire-adjoint; il a paru préférable de désigner un Secrétaire administratif. Comme celui-ci est prévu dans le règlement intérieur, la modification proposée est sans importance.

L'ORDRE du JOUR appelle « le **Règlement intérieur** ». Lecture en est donnée.

L. BRET — Pose la question des compétences des responsables désignés par les Commissions prévues au paragraphe 3. Pourquoi ces Commissions ?

BROSSOLETTE — Pose également cette dernière question.

G. BRUTELLE — Indique ce qu'il faut entendre par Commissions; il cite des exemples : réfugiés de l'Est. Il faut une Commission spéciale pour s'occuper d'eux, et prévoir les liaisons internationales à leur sujet.

Les Colonies de Vacances doivent être organisées par une Commission; une seule personne n'y suffirait pas. Nous n'avons d'ailleurs pas d'intérêt à vouloir faire tout par nous-mêmes. Les Fédérations doivent être appelées à collaborer à notre œuvre; on trouve déjà que nous avons trop centralisé.

L. BRET — Quel sera le quorum indispensable à la validité des délibérations du Bureau ?

Le CONSEIL d'ADMINISTRATION se met d'accord sur TROIS Membres.

G. BRUTELLE — Précise que le règlement intérieur doit dire que les Membres du Bureau ayant 3 absences consécutives seront déclarés démissionnaires.

Le CONSEIL d'ADMINISTRATION est d'accord pour accepter cette proposition.

ART. 4. — Le paragraphe 4 est ainsi modifié :

« Il peut déléguer une partie de ses Pouvoirs, tant aux Vice-Présidents qu'aux Membres du Bureau. »

ART. 5. — Le second paragraphe est supprimé.

ART. 6. —

L. BRET — Intervient au sujet de l'ordonnancement des dépenses.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL d'ADMINISTRATION approuve une disposition tendant à admettre que le 5e paragraphe soit complété par :

« Le Secrétariat général peut ordonner les dépenses jusqu'à la limite de 50.000 francs. »

G. BRUTELLE — Dit que pour la Reconnaissance d'Utilité Publique il est indispensable que cette somme soit fixée.

ART. 6. —

L. BRET — Demande qu'il soit ajouté : après recruté paragraphe 6, le mot licencié.

Le Conseil d'Administration est d'accord.

ART. 8. —

L. BRET — Trouve étrange que le secrétaire-administratif soit seul chargé des relations internationales.

Le Conseil d'Administration dit que le Secrétaire administratif doit travailler en liaison avec le Secrétariat général.

G. BRUTELLE — Il est important que tout le courrier international passe par le Secrétariat du Parti, cela doit être formellement précisé.

L. BRET — Cela peut causer quelques retards; elle cite l'exemple de la correspondance actuelle au sujet des conditions d'hébergement des enfants à PRINGIT.

G. BRUTELLE Intervient sur ce sujet en signalant que la Fédération de la Seine — comme les autres Fédérations — doit être autonome par rapport au service de l'E.O.F.

Si nous n'assurons pas cette autonomie nous allons au-devant de difficultés insurmontables.

Continue en précisant le rôle du Bureau National de « L'ENTR' AIDE OUVRIERE FRANÇAISE », la séparation des pouvoirs entre ce Bureau et les Fédérations... il faut qu'il soit entendu que les Fédérations sont seules qualifiées pour organiser leur solidarité dans le cadre des décisions tracées par l'E.O.F.

La discussion sur ce point amène le C.A. à revenir sur certains points des articles 6 et 8.

G. BRUTELLE Précise que le Secrétaire Administratif pourait être un Camarade désigné par le Parti et appointé par l'E.O.F. dès que celle-ci le pourra.

Après discussion, le Conseil d'Administration décide d'ajouter à l'article 6 — après le paragraphe 3 — après Bureau et du Conseil : « et le courrier intérieur ».

ART. 9. —

G. BRUTELLE Croit devoir préciser que l'E. O. F. doit constituer au moins une section par département; les Fédérations doivent déposer leurs statuts.

ART. 11. —

E. PEILLE Demande ce que l'on entend par les Sections de base.

G. BRUTELLE Nous n'aurions pas besoin de « L'AIDE AUX FOYERS » si nous avions notre présence aux Associations Familiales. Nous avons besoin d'être représentés à l'U. D. A. F. et à l'U. N. A. F.

Notre ENTR' AIDE OUVRIERE FRANÇAISE a des associations multiples soumises à son contrôle : « L'AIDE AUX FOYERS » est une de celle-là.

Nous pourrons envisager, dans l'avenir, que « l'ENTR' AIDE OUVRIERE FRANÇAISE » perçoive, par section, des cotisations qui seront transformées en adhésions à « L'AIDE aux FOYERS ». Nous créerons nous-mêmes ces Sections.

Le CONSEIL d'ADMINISTRATION décide la fusion en un seul article des articles 12 et 13. Il est ajouté à ce dernier : « En accord avec le siège central de « L'AIDE aux FOYERS » seul habilité à fournir la documentation nécessaire. »

L'article 14 (ancien), 13 (nouveau).

Le Conseil d'Administration ajoute — départementale — après Entr'Aide, ce qui donne « Les statuts... des Entr'Aides Départementales.

ART. 14 (nouveau). — Les Secteurs d'Activité

Le Conseil d'Administration ajoute après prévus, les mots suivants : « par L'ENTR' AIDE OUVRIERE FRANÇAISE » et par « l'Aide aux Foyers » organe local d'exécution ».

Il ajoute : le Secteur 7, Aide aux Réfugiés; le Secteur 8, Aide aux Pays d'Outre-Mer.

ART. 14 (nouveau).

G. BRUTELLE Demande s'il est possible d'envisasager le fonctionnement en commun de la C.A. « AIDE aux FOYERS » et de la C. A. de « l'ENTR' AIDE OUVIERE FRANÇAISE ».

L. BRET D'accord, mais elle croit en l'impossibilité de faire fonctionner, actuellement, les deux Conseils, en commun, dans leur composition actuelle.

Pose quelques questions au sujet de l'organisation de la Trésorerie et sollicite une avance.

Le Conseil d'Administration conseille de voir JAMET, Trésorier, qui doit faire des propositions.

Parle ensuite des colis pour les Sections « AIDE aux FOYERS ».

A. BREL Dit qu'il fera un rapport sur la question quand celle-ci sera au point, il demande au Conseil d'Administration de désigner, dès maintenant, le responsable du secteur :

COLIS GRATUITS.

Le CONSEIL d'ADMINISTRATION désigne A. BREL comme Responsable de ce Secteur.

La Séance est levée à 19 heures.

Mutuelle Générale Tourisme

VOUS POUVEZ SEJOURNER UNE SEMAINE...

à **GEX** (n° P. 1064)
Pour 6.000 francs.

—:—:—:—

à l'**ALPE D'HUEZ** (n° P. 338)
Pour 3.970 francs (en chambres à 2 lits)
« 3.540 francs (en dortoirs de 6 lits)

—:—:—:—

à **TARDETS** (n° MP 112)
Pour 5.650 francs.
« 6.100 francs du 15 juillet au 30 août.

—:—:—:—

à **DUN-les-PLACES** (n° MP 111)
Pour 4.500 francs.
« 4.850 francs du 15 juillet au 30 août.

—:—:—:—

à **CHATEL** (n° MP 113)
Pour 4.465 francs

NOS VILLAGES DE TOILE...

Sont administrés par un « maire » et des adjoints désignés par nos soins. Le logement a lieu sous des tentes carrées de 5 mètres de côté, susceptibles d'abriter de 2 à 8 véritable lits avec paillasses, couvertures, traversins.

Ils sont situés à **ROYAN,**

à **SAINT-LAURENT-du-VAR.**

Prix : 390 à 450 francs par jour, selon occupation de tente.

—:—:—:—

Pour 11.950 francs (en classe dortoirs)
Supplément pour voyage en 3e classe supérieure : 5.890 francs (Cabines de 4 et 6 couchettes).
CROISIERE AUTOUR DE LA MEDITERRANEE
de **MARSEILLE à MARSEILLE**
(N° P. 288) du 21 août au 30 août

—:—:—:—

Pour 15.480 francs (en quatrième classe)
COISIERE EN ALGERIE
de **MARSEIILLE à MARSEILLE**
(N° MP 110)
Voyage n° 1 : du 6 août au 15 août,
Voyage n° 2 : du 20 août au 29 août.

—:—:—:—

Pour 7.500 francs (en troisième classe)
LA HOLLANDE
(N° MP 108)
Voyage n° 1 : du 29 juillet au 7 août,
Voyage n° 2 : du 12 août au 21 août.

—:—:—:—

Et de nombreux autres voyages organisés sont à votre disposition. Renseignements : M.G.T., 51, rue Lafayette, Hall *du Populaire*.

Coopération

La Journée d'Etudes coopératives du Parti, organisée par la Commission Nationale de la Coopération, s'est tenue le 30 avril 1949 à Paris.

Y assistaient une soixantaine de militants socialistes de la Coopération, dont une quinzaine délégués par les Fédérations de la Province. La journée a comporté deux séances, interrompues par un déjeuner amical au restaurant coopératif de la rue Monge. La séance du matin a été présidée par notre camarade Germaine DEGROND, député de Seine-et-Oise et présidente de la Commission du Ravitaillement à l'Assemblée Nationale et celle de l'après-midi par notre camarade ROYER, délégué départemental de l'Ain.

Ces deux séances de travail ont été consacrées à l'examen de rapports présentés sur la situation actuelle des différents secteurs du mouvement coopératif : coopératives de consommation, coopératives agricoles, coopératives de production, coopératives de distribution. Le développement de la coopération dans les territoires d'Outre-Mer, l'enseignement de la coopération dans les cadres de l'Education Nationale et enfin, la formation des militants de la coopération ont également fait l'objet d'un examen attentif.

Ce qui a particulièrement frappé tous les participants à cette journée d'études, c'est l'Esprit de confiance et de fraternité coopératives qui n'a cessé d'y régner et cet effort constant, comme l'a dit Germaine DEGROND, d'élaguer ce qui sépare les uns et les autres pour ne garder que ce qui nous rapproche et nous unit. Nous nous proposons de publier, dès la rentrée, un numéro du *Bulletin Intérieur* qui sera spécialement consacré à la Coopération et qui sera, nous en sommes convaincus, pour tous nos militants, un instrument précieux de documentation et de propagande; mais, en attendant, nous tenons à publier ci-après la motion dans laquelle, conformément à la décision prise à la fin de la Journée d'Etudes, la Commission Nationale de la Coopération a résumé les enseignements de cette journée et les vœux qui y ont été formulés.

Résolution de la Journée d'étude du 30 Avril

La Commission Nationale de la Coopération du Parti Socialiste (S.F.I.O.) se félicite de l'excellent travail accompli par les militants socialistes de la Coopération au cours de la Journée d'Etudes Coopératives du Parti Socialiste qui s'est tenue à Paris le 30 avril 1949. Cette journée d'études, qui a permis de faire le point de la situation présente du Mouvement Coopératif Français et de ses besoins actuels, doit être une première étape dans la tâche que la Commission Nationale s'est fixée de promouvoir au maximum le développement de la Coopération sous toutes ses formes.

La Commission Nationale souligne, à nouveau, que la Coopération est l'une des expressions les plus véridiques du Socialisme et de la Démocratie Economique. Elle insiste pour que le Parti Socialiste place au premier rang de ses préoccupations, le renforcement et le développement du mouvement coopératif et rappelle la recommandation suivante — toujours actuelle — contenue dans le Manifeste de la Première Internationale : « Pour affranchir les masses travailleuses, la Coopération doit atteindre un développement national et, par conséquent, être soutenue et propagée par des moyens nationaux ».

En faisant l'expérimentation de formules de socialisation décentralisée — préfiguration d'une économie à la fois libre et équitable — la Coopération façonne les cellules de base d'une véritable économie socialiste et forme, en même temps, les militants ayant la pratique des problèmes économiques. Aussi, il est indispensable que tous les militants du Parti participent aussi activement que possible au développement de la Coopération et que, conformément à l'article 6 des statuts du Parti, ils s'inscrivent à la coopération de consommation de

leur lieu de résidence et, d'autre part, s'adressent, en toutes circonstances, aux coopératives professionnelles intéressées.

Afin d'assurer à cette action les meilleurs résultats, il est nécessaire que chaque Fédération constitue auprès de sa Commission Exécutive, une Commission fédérale de la Coopération, groupant les militants socialistes de la Copération, et chargée de coordonner les efforts socialistes dans ce domaine et d'animer les activités déployées sur le plan local par les sections qui seront priées de constituer des commissions locales de la Coopération, toutes les fois que le nombre de leurs adhérents le leur permet. Les Commissions fédérales resteront en contact permanent avec la Commission Nationale, et au moins une fois l'an une session d'études réunira, avec la Commission Nationale, les délégués des Commissions Fédérales pour examiner, en commun, les différents problèmes coopératifs et notamment les mesures nécessaires pour promouvoir, chaque fois davantage, les progrès de la Coopération et qui permettront aux militants absorbés par les difficultés des tâches quotidiennes, de ne pas perdre de vue, comme c'est souvent le cas, les grands objectifs finaux.

⁂

En résumant ci-après les vœux formulés par les militants des différents Mouvements Coopératifs Français, la Commission Nationale de la Coopération souligne la nécessité impérieuse de développer et de resserrer les relations intercoopératives, de façon à donner au Mouvement coopératif le maximum de cohésion et d'efficacité. La Commission compte, notamment, sur le sens coopératif des militants socialistes pour que soient aplanies, dans un esprit de compréhension et de solidarité, les divergences théoriques et les oppositions apparentes d'intérêts qui pourraient encore contrarier cette politique de resserrement coopératif et qui est aujourd'hui la condition du développement de la coopération en France.

1° Les moyens de la Caisse Centrale du Crédit Coopératif de la Caisse Nationale de Crédit Agricole et du Crédit Coopératif en général doivent être renforcés et, de plus en plus, orientés non plus comme des crédits financiers classiques, mais comme des véritables crédits sociaux.

2° Il importe que soient votés rapidement :

a) le projet de loi portant réforme du statut juridique de la Coopération agricole;

b) le projet de loi modifiant le titre III du Livre II du Code du Travail concernant les Coopératives ouvrières de production.

3° De l'avis unanime, le Décret du 1er octobre 1931 réglementant la participation des S.C.O.P. aux marchés et adjudications de l'Etat et des Administrations Publiques, n'est généralement pas appliqué. Il est nécessaire, d'une part, de prendre toutes mesures pour assurer l'application loyale et complète de ce décret, et, d'autre part, de le faire réformer de façon à en faciliter et à en imposer l'application automatique.

4° Le projet de réforme fiscale actuellement soumis au Parlement doit doter la Coopération d'un régime tenant compte de son rôle social. Ainsi les Coopératives de consommation devraient obtenir une véritable égalité fiscale, constituée par l'exonération de l'impôt sur les valeurs mobilières des Economies des travailleurs, par l'exonération de l'impôt sur les B.I.C. des réserves des coopératives, bien collectif indivis.

De même, les Coopératives de Consommation devraient être soustraites aux doubles patentes et doubles taxes sur le chiffre d'affaires que ne supporte pas le petit commerce, de façon à ne pas défavoriser, comme c'est maintenant le cas, le magasin coopératif, appartenant à la collectivité des consommateurs, par rapport au magasin commercial.

5° Lors de la révision de la loi du 8 avril 1946, sur les baux commerciaux, une distinction devrait être faite entre le magasin coopératif et le magasin du commerce privé; les consommateurs seraient frustrés de leurs organes de défense, si les fonds coopératifs pouvaient être repris sous le régime commun.

6° L'organisation des petits commerçants au sein des coopératives de distribution marque un progrès sensible, dans la voie de l'organisation économique et constitue une étape importante vers la généralisation de la Coopération. Aussi la Commission Nationale souhaite vivement qu'une collaboration, aussi étroite que possible, entre la Coopération de distribution et les autres mouvements coopératifs, dans le cadre général des relations intercoopératives.

7° L'enseignement de la Coopération, dans les Etablissements d'instruction publique, devra être considérablement intensifié et faire l'objet d'un soin tout particulier. Il y a lieu d'insister, tout spécialement, d'une part sur la formation des cadres de la coopération et d'autre part sur la formation des jeunes agriculteurs, car pratiquement rien n'a été fait dans ces deux domaines d'une importance primordiale.

8° La Coopération est incontestablement le moyen le plus efficace pour introduire et répandre les fondements du socialisme dans les Territoires de l'Union Française. C'est au sein des organisations coopératives que le citoyen indigène, nouvellement émancipé, s'initiera le mieux à tous ses devoirs civiques et à la gestion de la démocratie économique et sociale. Il est regrettable que le mouvement coopératif dans les territoires d'Outre-Mer soit encore à ses débuts et il importe que les efforts les plus persévérants soient faits pour donner le maximum d'essor !

⁂

L'énergie des dirigeants du mouvement coopératif, le dévouement et l'enthousiasme actif des militants ne parviendront pas à eux seuls à réaliser

les objectifs esquissés ci-dessus. C'est pourquoi il est nécessaire que le mouvement coopératif puisse s'appuyer sur une solide armature parlementaire et administrative qui toutes deux font actuellement défaut.

Aussi, la Commission Nationale de la Coopération recomande que les Groupes socialistes à l'Assemblée Nationale, au Conseil de la République et à l'Assemblée de l'Union Française, prennent l'initiative de la création, au sein de chacune de ces Assemblées, d'une Commission de la Coopération qui viendrait se substituer notamment dans les deux premières assemblées à la Commission du Ravitaillement, devenue sans objet et qui serait à même, en groupant les parlementaires coopérateurs **de tous les partis**, de mieux assurer la défense de la Coopération sur le plan parlementaire et même gouvernemental. Au cas où ce projet s'avèrerait irréalisable, les Groupes Socialistes au Parlement devraient rechercher une forme d'organisation susceptible de grouper efficacement les coopérateurs parlementaires des différents partis.

D'autre part, enregistrant la carence unanimement constatée du Conseil Supérieur de la Coopération sur lequel le Mouvement coopératif a fondé des espoirs qui n'ont pas été réalisés, la Commission Nationale de la Coopération, réitérant sa motion du 20 octobre 1948, demande aux membres socialistes du gouvernement et notamment au Camarade RAMADIER, Président du Conseil Supérieur de la Coopération, de faire prendre toutes mesures utiles pour que le Conseil Supérieur de la Coopération soit pourvu de la forte charpente administrative indispensable pour lui permettre de remplir, avec efficacité et célérité, les tâches qui lui incombent.

La Commission Nationale de la Coopération a chargé notre camarade Germaine DEGROND de soutenir cette motion devant les organisations intéressées du Parti et d'autre part, des démarches sont faites par la Commission, en liaison étroite avec le secrétaire adjoint du Parti chargé de l'Organisation, notre camarade Georges BRUTELLE, afin d'assurer la mise à exécution des vœux formulés par la Journée d'Etudes.

D'autre part, afin de développer l'idée de la Coopération, à la suite de l'intervention de la Commission Nationale, le *Populaire-Dimanche*, publiera désormais régulièrement sous le titre « Les Socialistes sont Coopérateurs » une rubrique contenant des nouvelles du mouvement coopératif et tous autres renseignements pouvant intéresser les coopérateurs socialistes.

Il appartient maintenant aux militants du Parti de remplir, au sein de leurs sections et de leur Fédération, leur devoir coopératif et en tout premier lieu de se grouper, ainsi que le recommande la motion de la Commission Nationale, en commissions locales et en commissions fédérales. La Commission Nationale de la Coopération demande aux secrétaires fédéraux de veiller à l'exécution de cette recommandation. Les Commissions fédérales sont priées, au fur et à mesure de leur constitution, de se mettre en rapport avec la Commission Nationale (12, Cité Malesherbes, Paris-9e). C'est grâce à cet effort d'organisation que les socialistes coopérateurs rendront à la coopération la place — une des premières — qu'elle doit occuper dans les préoccupations socialistes.

Et ainsi, comme l'a déclaré Georges BRUTELLE au cours de son intervention à la journée d'Etudes, nos militants seront autre chose que des militants purement politiques. Et ils apporteront ainsi une participation réelle à l'édification de cette Société socialiste, qui sera l'œuvre, non seulement de notre action politique, mais également et surtout de nos efforts constants d'organisation méthodique et rationnelle dans les domaines économique et social. La coopération n'est pas seulement, comme le disait Jaurès, un magnifique laboratoire social, elle n'est pas non plus uniquement une école de formation de cadres économiques pour la société socialiste, mais elle est surtout une étape particulièrement importante dans la voie de la démocratie économique et sociale, sans laquelle la démocratie politique ne serait pas complète.

Les Locataires s'organisent

L'union centrale des Locataires de France et de l'Union française (siège social : 85, rue Mademoiselle, Paris 15e) qui comprend 34 fédérations ou associations, qui rayonne sur 40 départements et qui ne reçoit ni subvention, ni mot d'ordre de l'extérieur, a tenu son 19e Congrès national annuel les 13, 14 et 15 mai 1949, à Boulogne-Billancourt.

L'ensemble des revendications de toutes les catégories de locataires a été examiné et a fait l'objet de nombreux rapports. Celui qui concerne la loi du 1er septembre 1948 est particulièrement significatif.

Le Congrès demande :

1° Que le maintien dans les lieux s'applique à tous les locataires et à toutes les communes de France, sans exception;

2° Le Congrès proteste énergiquement contre le droit de reprise accordé aux propriétaires par les articles 19 et 20 de la loi et en demande la suppression;

3° Qu'aucune expulsion de locataire de bonne foi ne puisse être admise, sans relogement préalable;

4° Proteste contre le scandale des décisions des tribunaux condamnant les locataires à des astreintes, pour ne pas avoir quitté les lieux. Exemple : 500 frs par jour à un locataire, soit 15.000 frs par mois, alors que le salaire mensuel de ce locataire est de 14.000 francs;

5° Le droit pour le locataire qui occupe insuffisamment les lieux, de sous-louer le nombre excédentaire des pièces; qu'ainsi, le local étant suffisamment occupé, le maintien dans les lieux soit accordé dans les mêmes conditions qu'à tous les locataires de bonne foi;

6° Les augmentations de loyer prévues par la loi, étant insupportables pour un certain nombre de locataires, demande que les augmentations semestrielles soient supprimées. Que les locataires qui n'ont et qui n'auront pas contesté le décompte du propriétaire concernant la surface corrigée dans le délai prévu, puissent, à defaut d'accord amiable, introduire valablement une instance en fixation de loyer. Que les loyers, au 31 décembre 1948, supérieurs au taux légal d'après la surface corrigée, soient réduits à ce taux;

7° Demande l'établissement d'une carte pour les économiquement faibles, leur permettant de bénéficier de l'exonération de l'augmentation de loyer, en vertu de l'article 40;

8° Demande que lorsque l'installation du chauffage central existe dans l'immeuble, mais qu'elle ne fonctionne pas, quel que soit le motif, ladite installation ne figure pas dans l'équipement pour déterminer le loyer d'après la surface corrigée. Que, de plus, le locataire ait droit à une réduction de loyer pour manque de confort dans les termes prévus par le décret du 26 septembre 1939;

9° Demande que les juges de paix soient compétents jusqu'à un loyer annuel de 50.000 francs;

10° Demande que les associations de locataires régulièrement constituées aient le droit de représenter ou d'assister leurs membres en justice de paix;

11° Demande que le fonctionnement de l'assistance judiciaire soit simplifiée et qu'elle soit accordée à tout locataire qui en fera la demande et dont les ressources ne sont pas supérieures à 50 % du salaire départemental moyen servant de base pour le calcul des allocations familiales;

12° Demande que la clause résolutoire prévue à l'article 80 de la loi ne puisse être invoquée lorsqu'il s'agit de contestations sur le taux des loyers ou des prestations. Que cette clause ne puisse jouer que s'il s'agit de non-paiement de sommes incontestables.

Et de nombreuses résolutions que nous nous excusons de ne pouvoir publier faute de place.

LE JOURNAL DE LA FEMME SOCIALISTE

L'effort de nos responsables fédérales en faveur des abonnements est réel. Nous avons obtenu sur ce plan des résultats satisfaisants. Certaines fédérations, comme celle, par exemple, du Pas-de-Calais, sous l'impulsion de Victoire LAMPIN, se sont particulièrement distinguées.

Mais l'effort doit être poursuivi : il faut obtenir que **toutes les femmes membres du Parti deviennent des abonnées.**

Il faut aussi organiser la vente dans nos sections et hors de nos sections. A l'occasion des réunions de sections, des réunions d'information ou publiques, le journal peut être vendu. Il faut absolument s'attacher à le faire connaître et à le répandre. L'exemple de la Commission Féminine de la Fédération de la Seine, qui a organisé méthodiquement dans les sections la vente au numéro, est à imiter.

Un effort compréhensif de la part de tous les secrétaires fédéraux, et notre vente se développerait rapidement !

Cet effort est le même que celui qui consiste à organiser la propagande orale et l'éducation parmi les femmes. Et il procède de la même compréhension, de la nécessité de gagner les femmes au socialisme si l'on veut que le parti socialiste se développe et devienne peu à peu un parti de masses.

Mais tous nos camarades le comprennent-ils ?

COMMISSION CENTRALE AGRICOLE (Réunion du 2 Juin 1949)

La Commission Centrale Agricole du Parti s'est réunie au Palais-Bourbon le 2 Juin 1949 sous la présidence de Tanguy-Prigent. A cette Commission assistaient un certain nombre de Parlementaires, ainsi que des Techniciens et des militants du Parti.

Après un bref rappel des travaux parlementaires en cours (fiscalité agricole, budget annexe des allocations familiales agricoles, statut juridique de la Coopération Agricole) la discussion s'est portée en particulier sur les points suivants :

COMMISSARIAT A LA SOLOGNE.

La Commission de l'Agriculture saisie du rapport PAUMIER, a estimé que les subventions accordées pour la mise en valeur de la Sologne devaient être attribuées après avis d'une Commission régionale comprenant des représentants des collectivités locales et des Organisations professionnelles. Cette Commission présidée par un Inspecteur Général de l'Agriculture devrait s'inspirer des méthodes utilisées par l'Organisme créé pour la Gascogne par Tanguy-Prigent. Les Camarades Loustau et Rincent sont chargés de suivre cette question et de préparer des amendements.

ADMINISTRATION DES CAISSES DE MUTUALITE AGRICOLE.

La Commission s'est réjouie de voir rétablir le principe de l'élection des membres du Conseil d'Administration des Caisses de Mutualité Agricole; mais a regretté que malgré les efforts des parlementaires socialistes, la loi adoptée par le Parlement ait admis l'introduction, au sein de ces Conseils, de deux membres désignés sur proposition des Associations Familiales. Faire entrer des membres de droit dans un organisme de gestion mutualiste est un précédent dangereux et provocant.

CHAMBRES D'AGRICULTURE.

Le problème de leur rétablissement a été évoqué, il sera prochainement débattu après discussion d'un rapport devant être présenté à la Commission. Rapporteurs pour le jeudi 9 juin : Gérard Vée et Palleau.

DETERMINATION DU PRIX DU BLE.

La Commission a examiné les différentes solutions proposées pour la détermination du prix du blé : prix uniforme, prix différentiel, pécule progressif, prime à l'hectare, etc... Elle a décidé de reprendre l'examen de ce problème au cours de sa prochaine réunion et de ne régler sa position définitive qu'après consultation des Camarades des régions intéressées. Rapporteurs pour le jeudi 9 juin : Cépède, Gérard Vée, Tanguy-Prigent.

PRIX DES TRANSPORTS DES DENREES AGRICOLES

Après l'étude de diverses solutions permettant de remédier aux prix de transports trop coûteux pénalisant les produits de certaines régions agricoles éloignées de centres importants de consommation, la Commission a décidé de reprendre ce problème au cours d'une de ses prochaines séances. Rapporteur : Mazier.

RECLASSEMENT DES FONCTIONNAIRES DU HAUT COMMISSARIAT AU RAVITAILLEMENT

La Commission a examiné un projet de loi tendant au reclassement dans les Administrations centrales et dans les Préfectures d'employés du Ravitaillement. Elle a estimé que ce reclassement ne devrait s'effectuer qu'en sauvegardant les intérêts légitimes des fonctionnaires des Administrations intéressées.

PROGRAMME AGRICOLE DU PARTI.

La Commission qui avait précédemment décidé de présenter une motion au prochain Congrès National du Parti, a examiné l'avant-projet de cette motion. Dès mise au point définitive, cette motion sera envoyée pour observations et adoption dans les différentes Fédérations. L'avant-projet sera soumis mardi à la Commission Economique du Parti (GAZIER) et reviendra devant la Commission Agricole Centrale le jeudi 9 juin.

FONDS NATIONAL D'EQUIPEMENT.

La Commission s'est élevée contre les complications administratives exigées pour obtenir l'aide du Fonds National d'Equipement. Elle a envisagé la préparation d'une proposition de loi tendant à simplifier les formalités à effectuer.

QUESTIONS DIVERSES.

La Commission a examiné, en outre, un certain nombre de questions en particulier celle concernant l'utilisation des ressources du Fonds National Forestier.

CONFERENCE NATIONALE DES ELUS SOCIALISTES MUNICIPAUX ET CANTONAUX
2 et 3 Juillet 1949 à ROUBAIX (Nord)

ORDRE DU JOUR :

— Statut et reclassement du Personnel Communal;
— Problèmes de l'habitat et Constructions Scolaires;
— Coopératives de Reconstruction;
— Activités et possibilités d'Initiative des Conseils Généraux.

Nos camarades du Nord ont tout mis en œuvre afin de recevoir dignement les Elus Socialistes. C'est ainsi que le séjour à Roubaix sera agrémenté :

1° de la visite d'une grande usine textile;
2° de la visite des réalisations municipales de Jean Lebas;
3° d'une excursion en Belgique.

J'invite donc instamment les responsables des Unions Départementales d'Elus Socialistes et les Secrétaires fédéraux du Parti, à faire le nécessaire afin que TOUS LES DEPARTEMENTS SOIENT REPRESENTES à cette Conférence nationale.

Toute la correspondance concernant la conférence : (adhésions, demandes de chambres, billets de réduction chemin de fer, etc.) doit être adressée à Emile DUBOIS, Fédération Socialiste, Place Rihour, Lille. — Téléphone : LILLE 480-35.

Le Secrétaire Général,
Roger MARZAUK.

FEDERATION NATIONALE des ETUDIANTS SOCIALISTES

Nos Camarades ont pu lire sur le « Populaire-Dimanche » le compte rendu de la Semaine Internationale d'Etudes que nous avons organisée du 11 au 17 avril 1949. C'était un véritable succès. De nombreux étrangers et provinciaux ont pu vivre quelques jours d'études et d'amitié dans une ambiance franchement sympathique.

Visites de la capitale, excursions dans la région, sorties au théâtre, conférences et discussions nous ont permis de remplir fructueusement notre temps.

Nous éditerons bientôt en une brochure les conférences développées au cours de la semaine et un résumé des travaux et des réflexions qu'elles ont suggérés aux délégués.

Rappelons que les exposés ont porté sur :

L'organisation politique de l'Union européenne (Guy MOLLET).

La Grande-Bretagne et l'Union Européenne (Jacques PIETTE).

Les conditions économiques de l'Union Européenne (André PHILIP).

Les problèmes des Unions douanières (Francis LEENHARDT).

Le Fédéralisme et les peuples dépendants ((Paul ALDUY).

Après les résultats encourageants de Pâques, nous sommes persuadés que le camp prévu pour cet été à GY sera aussi brillamment réussi.

En effet, nous organisons une nouvelle rencontre Internationale d'E. S., de J. S. et de sympathisants du 15 juillet au 1er Août dans le Cher, à Massay (7 kms de Vierzon).

Pendant ces 18 jours, nous aurons à notre disposition le vieux manoir de GY et son parc où nous camperons. Les frileux pourront coucher dans la maison et les vieux campeurs invétérés dresseront leur tente dans le bosquet voisin.

La grandeur des locaux nous permettra d'y tenir nos conférences de travail. En effet, durant ces journées, nous discuterons de problèmes intéressant tous les jeunes Socialistes.

Non seulement nous travaillerons, mais aussi nous nous amuserons. Une plage sur le Cher nous permettra de goûter de douces joies aquatiques.

Au cours de ce camp, nous organiserons avec la Fédération Socialiste du Cher un grand Rassemblement auquel participeront de nombreux camarades adultes et des responsables nationaux du Parti. Cette journée donnera lieu à une fête dont la partie artistique sera assurée par les campeurs et qui sera terminée par un bal champêtre.

VOICI DES RENSEIGNEMENTS UTILES :

DUREE. — 15 Juillet au 1er Août **(dix huit jours).**

LIEU. — Manoir de GY à Massay (Département du Cher).

MOYENS DE COMMUNICATION. — Prendre le train pour Vierzon (grand nœud ferroviaire). Des cars font le service Vierzon-Massay. Prévenir de l'heure d'arrivée. Des camarades vous attendront à la gare de Vierzon.

Que les camarades qui peuvent bénéficier de billets de congés payés n'oublient pas qu'ils leurs assurent une réduction de 20 %.

Selon le nombre de participants, nous organiserons de Paris des départs collectifs.

COUCHAGE. — Sous tente individuelle apportée par les participants. Une tente collective sera à la disposition des camarades qui n'ont pas de tente individuelle.

Ceux qui le désirent pourront coucher dans le manoir, en y installant leur lit de camp.

Quelques lits seront à la disposition de ceux qui n'ont pas de lit de camp et désirent néanmoins loger à l'intérieur.

En cas de pluie il y aura dans le manoir suffisamment de place pour tous. Apporter couverture.

NOURRITURE. — Assurée par le Bureau National. Apporter assiette et couvert.

PRIX. — **5.000 francs,** payables à l'arrivée à GY.

INSCRIPTIONS. — A envoyer aux Etudiants Socialistes, 12, Cité Malesherbes, Paris-9e, **avant le 30 Juin 1949.**

Nous convions à GY tous nos camarades des Jeunesses et des Etudiants qui désirent connaître des jeunes venant de tous les pays. Nous montrerons ainsi les liens qui nous unissent par delà la fiction des frontières et nous affirmerons le caractère internationaliste de notre Mouvement. Que nos camarades français ne manquent pas cette occasion.

Dès maintenant, prenez vos dispositions pour être libres du 15 Juillet au 1er Août, et passer avec nous ces jours heureux de fraternité et d'amitié Internationale.

A bientôt, camarades, rendez-vous à GY.

Le Bureau National des E. S.

COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS

FLOURET
contre
FEDERATION de SEINE-ET-OISE
et JOUVENET

SENTENCE

La Commission Nationale des Conflits, dans sa séance du 31 mars 1949, a rendu la sentence suivante :

Considérant que le Camarade FLOURET a interjeté appel dans les délais réglementaires de la sentence rendue par la Commission Fédérale des Conflits de SEINE-ET-OISE à la date du 5 juillet 1948 qui lui a infligé 5 ans de suspension de délégation. Que cet appel est recevable.

Considérant au fond que le Camarade FLOURET, alors Secrétaire de la Section a, de sa propre initiative, contrairement au règlement du Parti, rayé de la liste électorale établie par la Section dans les conditions rapportées au dossier, le nom du Camarade JOUVENET porté troisième sur la dite liste. Qu'il a en outre reproché à JOUVENET deux faits d'ordre strictement privé,

Considérant que devant la Commission Fédérale des Conflits le Camarade FLOURET s'est borné à donner des griefs qui lui étaient reprochés, et dont la matérialité n'est pas contestable, un certain nombre d'explications. Que ces explications n'atténuent pas la faute qu'il a commise,

Considérant que FLOURET convoqué deux fois devant la Commission Nationale des Conflits ne s'est pas présenté. Que pour la première convocation il a fourni une excuse (maladie) jugée légitime par la Commission Nationale des Conflits, mais que pour la seconde (séance du 6 janvier 1949) il n'a pas justifié son absence. Que la carence de FLOURET ne peut retarder plus longtemps le réglement du conflit,

Considérant que la Commission Nationale des Conflits trouve dans le dossier des éléments suffisants pour fonder sa décision. Qu'au surplus la Commission fédérale des Conflits a parfaitement motivé sa sentence,

Par ces motifs,

La COMMISSION NATIONALE des CONFLITS,

Confirme dans toutes ses dispositions la sentence rendue le 5 juillet 1948, par la Commission Fédérale des Conflits de SEINE-ET-OISE qui a infligé 5 ans de suspension de délégation au Camarade FLOURET à partir du 6 novembre 1947.

Dit qu'en ce qui concerne JOUVENET, la sentence fédérale est définitive, la sanction prise contre le Camarade n'étant pas susceptible d'appel.

SENTENCES FÉDÉRALES

HERAULT

La Commission fédérale des Conflits de l'HERAULT a décidé, en date du 15 mai 1949, d'exclure du Parti le Citoyen BOUZID, ex-membre de la Section de CLERMONT-l'HERAULT.

HAUTE-VIENNE

La Commission fédérale des Conflits de la HAUTE-VIENNE a pris la décision, en date du 23 avril 1949, d'exclure du Parti, les Citoyens PRADEAU, Maire de NEXON, et GIRAUD, Maire de SAINTE-MARIE-de-VAUX.

TARN-ET-GARONNE

La Commission fédérale des Conflits du TARN-ET-GARONNE a exclu du Parti le Citoyen BEGUE Camille, Maire de LARRAZET, à la date du 3 mars 1949.

Cette décision étant restée sans appel, elle est devenue effective à la date du 3 avril 1949.

LIBRAIRIE POPULAIRE

61, rue Lafayette - Paris-9e

Compte Chèque Postal : R. BIZET. 6680-41

La Tragédie du Marxisme, par Michel COLLINET.
Des espérances de masse à la réalité actuelle.
Franco 420 Frs

Déportée en Sibérie, par Margarette BUBER-NEUMANN.
La vie d'une communiste allemande traquée par la police de Staline.
Franco 350 Frs

Nouveau commandement, par WINNITSCHENKO.
Ce que Kravchenko n'a pas su dire ?
Franco 450 Frs

Trente ans de vie sociale, par Anatole FRANCE.
Vers les temps meilleurs.
Franco 550 Frs

Pour paraître prochainement...

Paul RASSINIER

PASSAGE DE LA LIGNE

ou ce qui n'a pas été dit sur les camps de concentration
Aux « Editions Bressannes ».
200 pages, in-8 coquille 270 francs.
Franco de port 300 francs.

L'ouvrage sera en librairie incessamment.

Par convention avec l'Editeur, une édition spéciale sur papier filigrané, réservée aux amis, *est dès maintenant* en souscription au même prix que l'édition ordinaire, chez l'auteur :

31, rue de la Barre à MACON. — C.C.P. Lyon 724-98

Ce livre sera mis en vente également à la Librairie Populaire, 61, rue Lafayette, Paris.

Avec une grande abondance de détails et plus ou moins de bonheur ou de talent, un certain nombre de témoins ont fait, depuis la libération, le tableau des horreurs des camps de concentration. Il ne peut avoir échappé à l'opinion que l'imagination du romancier,

les accès de lyrisme du poète, la partialité intéressée du politicien ou les relents de haine de la victime, servent tour à tour ou de conserve, de toile de fond aux récits jusqu'ici publiés. J'ai pensé, pour ma part, que le moment était venu d'expliquer ces horreurs, avec la plume froide, désintéressée, objective, à la fois impartiale et impitoyable, du chroniqueur — témoin, lui aussi, hélas ! — uniquement préoccupé de rétablir la vérité à l'intention des historiens et des sociologues de l'avenir.

P. R.

Note de la Rédaction

Jusqu'à ce jour, les communistes, les crypto et les réactionnaires ont eu le monopole de la littérature sur les camps de concentration. Notre camarade RASSINIER, ancien déporté, s'est mis en tête de réparer cette lacune. Son livre *Passage de la Ligne* est une chronique explicative du phénomène « camp de concentration ».

Il s'est attaché à démontrer :

1° que les camps sont un moyen de gouvernement et que ce moyen n'est pas propre à l'Allemagne hitlérienne;

2° que c'est seulement la guerre qui leur a donné un caractère un peu particulier dans la dite Allemagne;

3° que les horreurs dont ils ont été le théâtre sont autant le fait des communistes que de S.S.;

4° que le système policier et judiciaire de tous les pays du monde suppose le camp de concentration dans des formes à peine différentes de celles qu'il a connues en Allemagne, à un moment donné de leur évolution économique et politique.

Par voie de conséquence, il repousse le dogme de la *responsabilité individuelle* dans une collectivité, et de la responsabilité d'*une nation au sein de l'ensemble des nations*. Ce dernier point de vue prend un caractère un peu personnel.

Il mérite d'être connu et discuté. Aussi nous invitons tous les camarades socialistes à lire l'œuvre d'un militant socialiste dont l'expérience est bien connue et le dévouement à la cause du Socialisme n'est plus à démontrer.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Imp. F. BEROUD,
25, rue Michel-le-Comte, Paris-3e

Le Gérant: Guy MOLLET